

QUALITÉ DE VIE, CULTURE ET SOLIDARITÉ

**L'ÉDUCATION POPULAIRE  
À LA RÉUNION,  
UNE EXIGENCE POUR RE-FAIRE  
SOCIÉTÉ AU XXI<sup>E</sup> SIÈCLE**

OCTOBRE 2023



*« L'éducation est l'arme  
la plus puissante que vous pouvez utiliser  
pour changer le monde. »*

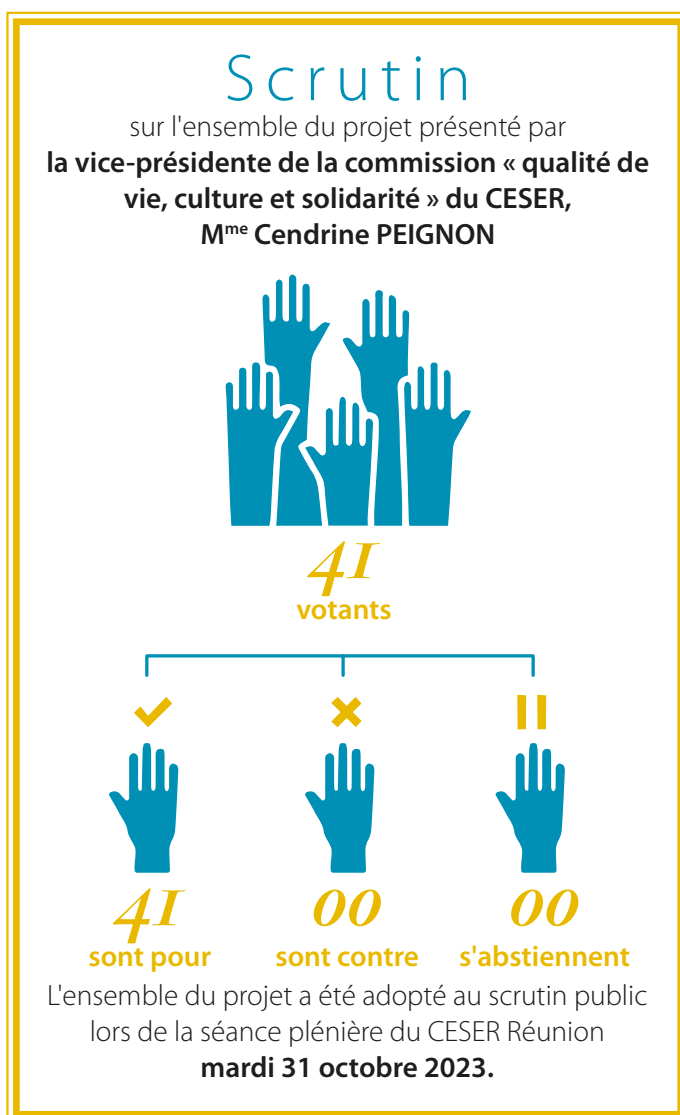
Nelson Mandela,  
homme d'État, Président (1918 - 2013).

# L'ÉDUCATION POPULAIRE À LA RÉUNION, UNE EXIGENCE POUR RE-FAIRE SOCIÉTÉ AU XXI<sup>E</sup> SIÈCLE

## Rapport adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés

### ONT PRIS PART AU VOTE :

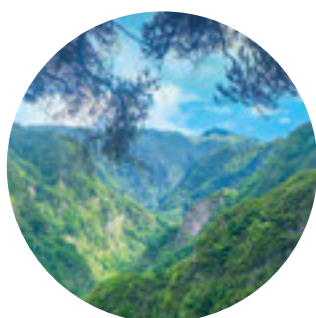
M. Philippe ARNAUD-MARQUIER  
M. Hugues ATCHY  
M. Fadil BEEKHY  
M<sup>me</sup> Jasmine BÉTON-MATAUT  
M. Marcel BOLON  
M. Marcelino BUREL  
M<sup>me</sup> Monique CAUMES  
M<sup>me</sup> Pascale CHABANET  
M<sup>me</sup> Julie CHATEL  
M. Érick CHAVRIACOUTY  
M<sup>me</sup> Nicole CHON-NAM  
M<sup>me</sup> Karine DEFROMONT  
M<sup>me</sup> Sylviane DIJOUX  
M<sup>me</sup> Patricia DOXVILLE  
M. Renaud GILLARD  
M<sup>me</sup> Chantal GRÉGOIRE  
M. Fabrice HANNI  
M<sup>me</sup> Gina LAYEMAR  
M. Jean-François LEBIHAN  
M. Jean-Marie LE BOURVELLEC  
M<sup>me</sup> Sylvie LE MAIRE



M. Karl MAILLOT  
M. Éric MARGUERITE  
M<sup>me</sup> Sandra MENUUEL  
M. Julius MÉTANIRE  
M. Frédéric MIRANVILLE  
M. Jean-Raymond MONDON  
M. Rodolphe MONNERIE  
M. Stéphane NICAISE  
M. Pierrick OLLIVIER  
M<sup>me</sup> Cendrine PEIGNON  
M. Alain PUELLE  
M<sup>me</sup> Maryvonne QUENTEL  
M<sup>me</sup> Valérie ROCA  
M. Patrick SERVEAUX  
M<sup>me</sup> Marie-Rose SÉVERIN  
M. Joël SORRES  
M. Laurent TURPIN  
M. Dominique VIENNE  
M. Frédéric VIENNE  
M. Yves ZOOGONES

# SOMMAIRE

PRÉAMBULE . . . . . p.7  
SYNTHÈSE . . . . . p.8  
INTRODUCTION . . . . . p.12



**PREMIÈRE PARTIE . . . . . p.15**

## État des lieux de l'éducation populaire (EP) à La Réunion en 2023

**A. Diagnostic de la situation de l'EP  
aujourd'hui dans l'île . . . . . p.16**  
**B. Cartographie des acteurs . . . . . p.19**  
**C. Les données sociologiques soulignant  
l'urgence d'un retour en force de l'EP . . . . . p.21**



## DEUXIÈME PARTIE . . . . . p.27

# Préconisations pour élaborer un plan régional d'éducation populaire et solidaire, au service d'un développement durable

### 1. À court terme, la consolidation du modèle économique des acteurs de l'EP. . . . . p.28

**PRÉCONISATION 1.** Étendre et amplifier le volume des conventions pluri-annuelles d'objectifs et de moyens (CPOM) . . . . . p.29

**PRÉCONISATION 2.** Sensibiliser les acteurs de la Conférence régionale de la vie associative (CRVA) à l'importance d'une vision partagée de l'éducation populaire comme vecteur de solidarité et de développement durable. . . . . p.30

**PRÉCONISATION 3.** Doter la CTAP d'une commission éducation populaire en vue notamment de l'adoption d'un plan régional de l'éducation populaire (PREP) . . . . . p.31

### 2. À moyen terme, l'engagement d'une politique d'éducation populaire ambitieuse . . . . . p.32

**PRÉCONISATION 4.** Présenter les réalisations de l'éducation populaire à La Réunion pour conscientiser le grand public via un ou des événements de grande ampleur. . . . . p.33

**PRÉCONISATION 5.** Renforcer la dynamique de labellisation. . . p.34

**PRÉCONISATION 6.** Former les acteurs de l'EP pour harmoniser leurs actions sur un socle de valeurs communes incluant les compétences psycho-sociales . . . . . p.36

### 3. À long terme, l'ancrage de la société dans la cohésion, l'écologie et l'apprenance . . . . . p.38

**PRÉCONISATION 7.** Évaluer régulièrement le PREP974 sur sa capacité à favoriser l'engagement pour la citoyenneté et le développement durable. . . . . p.39

**PRÉCONISATION 8.** Renforcer le partenariat entre l'Éducation nationale et l'EP . . . . . p.40

**PRÉCONISATION 9.** Favoriser l'identification de l'EP par tous les citoyens comme levier de l'apprenance . . . . . p.42

CONCLUSION. . . . . p.46

ANNEXES . . . . . p.48

CONTRIBUTEURS . . . . . p.57

TABLE DES FIGURES . . . . . p.59

ACRONYMES & SIGLES . . . . . p.60

BIBLIOGRAPHIE . . . . . p.62

# PRÉAMBULE

Le Conseil économique social et environnemental régional (CESER) de La Réunion, dans un travail collaboratif avec le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement (CCEE), milite depuis fort longtemps en faveur d'un soutien plus affirmé à l'éducation populaire (EP). Pour autant, il n'avait pas, jusqu'à présent, produit sur le sujet une étude spécifique et des recommandations détaillées.

Le point de départ de cette auto-saisine sur l'éducation populaire est le constat que celle-ci est de moins en moins connue du grand public, et que même les décideurs politiques ne la mentionnent plus dans leurs discours. La référence a ainsi disparu des écrits des collectivités, en particulier du Conseil régional. Les acteurs de l'EP sont par ailleurs de plus en plus fragilisés dans leurs pratiques. En outre, l'importance de conscientiser les bénéficiaires des actions de l'EP sur ce qu'elle est, n'est pas toujours identifiée par les acteurs de l'EP eux-mêmes. Cela constitue déjà un talon d'Achille de cette démarche éducative qui se veut « par le peuple et pour le peuple ».

La finalité de la réflexion menée est donc d'éclairer la décision des responsables politiques pour que ceux-ci s'emparent davantage du sujet de l'EP comme vecteur de cohésion sociale à La Réunion. Pour ce faire, en premier lieu est établie une photographie de la situation de l'EP en 2023 à La Réunion qui permet d'attirer l'attention sur les conséquences d'un manque de soutien à l'EP, trop souvent oubliée dans la déclinaison concrète des politiques publiques. En second lieu sont énoncées des propositions pragmatiques pour mobiliser davantage de moyens afin de redonner toute sa place à l'EP. C'est une invitation à passer, sans plus tarder, des intentions aux réalisations.

# SYNTHÈSE

*« Pour le développement humain à La Réunion, l'éducation populaire a joué un très grand rôle par le passé et elle possède, encore aujourd'hui, une capacité à accompagner la population réunionnaise vers plus de cohésion sociale, de solidarité et d'écocitoyenneté, à condition, bien entendu, que nos élu.e.s la priorisent »*

M. Stéphane NICAISE  
Président de la commission  
« qualité de vie, culture et solidarité »

La contribution sur l'éducation populaire du CESER de La Réunion s'inscrit dans la continuité de son rapport d'octobre 2022 sur la prévention santé, portée par la commission « qualité de vie, culture et solidarité ». Dans ce rapport, le besoin d'émancipation de la population grâce au développement des compétences psychosociales, notamment par les acteurs de l'éducation populaire (EP), avait déjà été identifié. Pour approfondir cette idée, deux définitions doivent être clarifiées : tout d'abord, celle de l'éducation populaire qui vise à « Aider les hommes et les femmes isolés ou en groupe, à s'affirmer et être solidaires, à devenir libres et responsables, en bâtissant la société pluri culturelle [et solidaire] dans laquelle ils ou elles sont appelés à vivre [et à] prendre leur place »<sup>1</sup>. Pour compléter cette définition, il convient de citer le rapport du Conseil économique, social et environnemental (CESE) sur l'EP de décembre 2019 : « *L'éducation populaire est multiforme et peut s'inscrire dans l'économie sociale et solidaire. Elle s'intéresse aussi bien aux questions de santé, de prévention, d'éducation, d'engage-*

*ment citoyen et de pratique démocratique, de petite enfance, de culture, d'environnement, d'appropriation du numérique, qu'aux sciences, aux techniques, aux sports, aux activités ludiques, etc. Son rôle est majeur dans certains secteurs de l'action publique comme celui des politiques de jeunesse et du temps libre par exemple. Plus récemment, les préoccupations environnementales ont amené à la création de structures nouvelles sur ce champ. »*<sup>2</sup> Parallèlement, il convient de rappeler la définition des compétences psychosociales qui sont « *la capacité d'une personne à faire face efficacement aux exigences et aux défis de la vie quotidienne [en maintenant] un état de bien-être psychique et [en le démontrant] par un comportement adapté et positif lors d'interactions avec les autres, sa culture et son environnement* ».

Partant de là, il est clair que ces deux notions sont intimement liées et que le développement des compétences psycho-sociales implique une participation très soutenue des acteurs de l'éducation populaire (EP). D'où l'importance que ces derniers soient accompagnés et renforcés dans leur capacité à agir et à porter des projets à même de consolider la cohésion sociale et la responsabilisation individuelle.

L'amélioration de la capacité d'action des acteurs associatifs était déjà au cœur de la signature de la charte des engagements réciproques (CER) entre l'État, les collectivités et le Mouvement associatif de La Réunion (MAR), le 21 décembre 2017. Cette signature était l'aboutissement d'un militantisme intense du Conseil de la culture, l'éducation et l'environnement (CCEE) de La Réunion avec lequel le CESER avait étroitement collaboré. Malgré cette réussite collective de la société civile organisée à travers l'action des conseils consultatifs de la Région Réunion, un certain nombre d'acteurs

- 
1. Définition de l'éducation populaire par l'Association réunionnaise d'éducation populaire (AREP).
  2. CESE, Christian CHEVALIER et Jean-Karl DESCHAMPS, avis « L'éducation populaire, une exigence du XXI<sup>e</sup> siècle », 2019, p. 19.



de l'EP estiment que l'État et les collectivités se désengagent progressivement du soutien à l'EP, qui est de moins en moins connue et reconnue par les décideurs politiques et le grand public. Pourtant, la société réunionnaise contemporaine démontre régulièrement dans les statistiques et même les actualités que des problématiques éducatives majeures subsistent voire s'aggravent sur le territoire.

La commission du CESER de La Réunion a par conséquent souhaité relancer un travail collaboratif avec le CCEE afin d'étayer l'idée qu'elle avait préconisée depuis ses avis sur les orientations budgétaires et le budget primitif 2023 du Conseil régional, à savoir, un plan régional d'éducation populaire (PREP).

Suite à un état des lieux qui rappelle l'histoire de l'EP et la situation de la société réunionnaise via une analyse des données sociologiques récentes, produites par les instituts de statistiques, le CESER propose neuf préconisations pour relancer la dynamique de l'EP à La Réunion. La liste ci-après permet d'en avoir une vision synthétique.

## À court terme

**PRÉCONISATION N°1** Étendre et amplifier le volume des conventions pluri-annuelles d'objectifs et de moyens (CPOM) afin de consolider le modèle économique des acteurs de l'éducation populaire.

**PRÉCONISATION N°2** Sensibiliser les acteurs de la Conférence régionale de la vie associative (CRVA) à l'importance d'une vision partagée de l'éducation populaire comme vecteur de solidarité et de développement durable.

**PRÉCONISATION N°3** Doter la Conférence

territoriale de l'action publique (CTAP) d'une commission éducation populaire en vue notamment de l'adoption d'un plan régional de l'éducation populaire (PREP).

## À moyen terme

**PRÉCONISATION N°4** Présenter les réalisations de l'éducation populaire à La Réunion pour conscientiser le grand public via un ou des événements de grande ampleur (comme par exemple, à l'occasion du 20 décembre, fête de la liberté et de l'émancipation à La Réunion).

**PRÉCONISATION N°5** Renforcer la dynamique de labellisation via la création d'un label régional d'éducation populaire, solidaire et écologique.

**PRÉCONISATION N°6** Former les acteurs de l'éducation populaire pour harmoniser leurs actions sur un socle de valeurs communes incluant les compétences psychosociales.

## À long terme

**PRÉCONISATION N°7** Évaluer régulièrement le PREP 974 sur sa capacité à favoriser l'engagement pour la citoyenneté et le développement durable.

**PRÉCONISATION N°8** Renforcer le partenariat entre l'Éducation nationale et l'éducation populaire.

**PRÉCONISATION N°9** Favoriser l'identification de l'éducation populaire par tous les citoyens comme levier de l'apprenance (se définissant comme la tendance à apprendre tout au long de la vie).

# SCHÉMA DE SYNTHÈSE

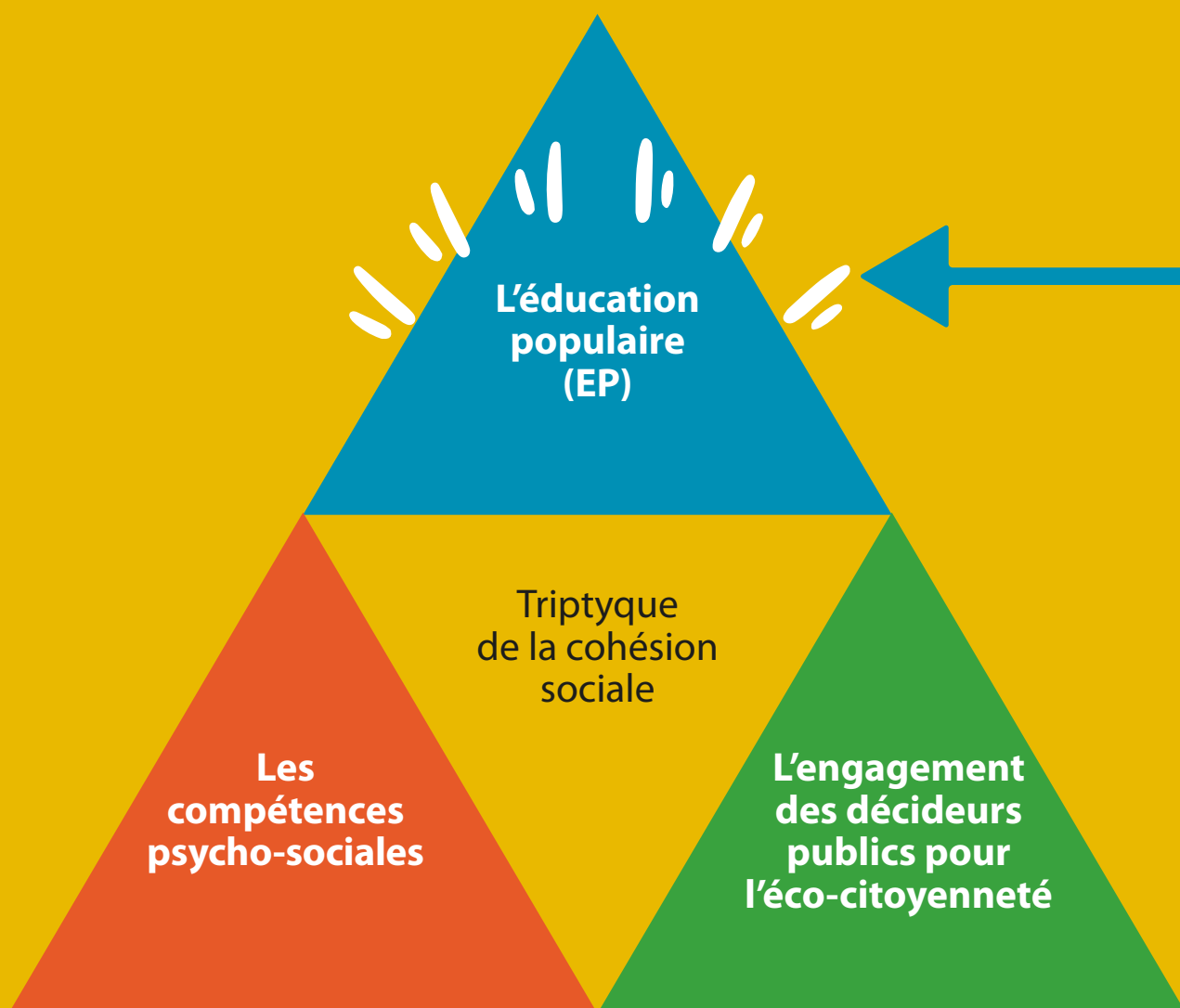
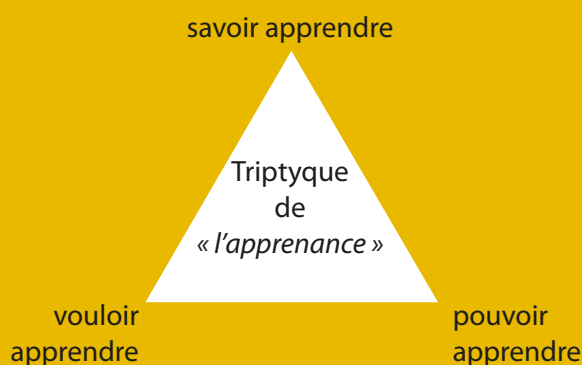
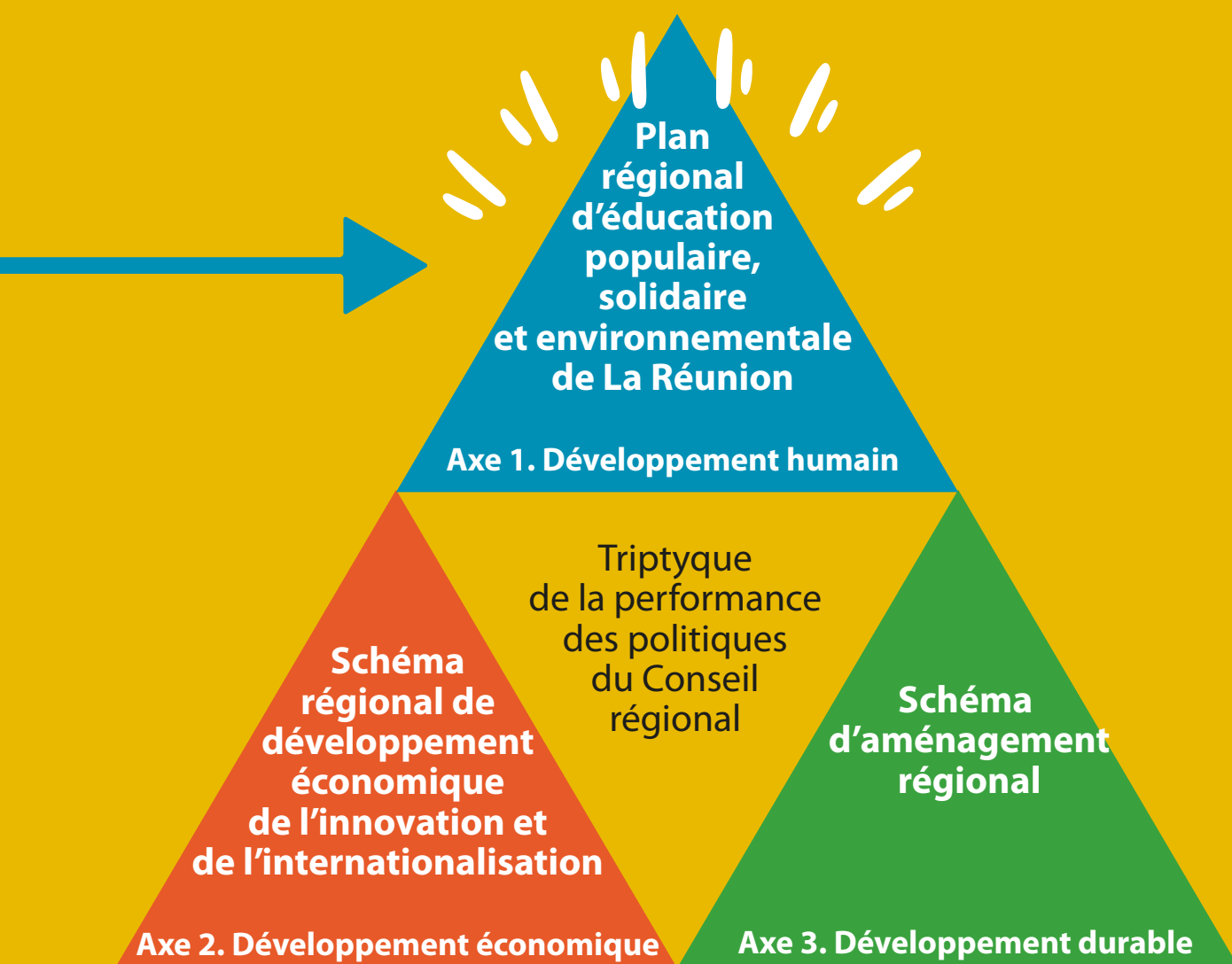


Schéma inspiré du Triptyque de « *l'apprenance* » de Philippe CARRÉ (2005)





# INTRODUCTION

Par l'adoption du dernier rapport de la commission « qualité de vie, culture et solidarité » intitulé « Prévention santé à La Réunion : nouveaux regards et plus-values d'une approche mieux territorialisée » (octobre 2022), le CESER a préconisé une meilleure articulation entre l'Éducation nationale et l'éducation populaire (EP), ainsi que la généralisation des programmes de développement des compétences psycho-sociales, et plus d'« aller-vers » dans le domaine de la prévention santé. Pour la mise en œuvre de ces trois préconisations, les acteurs de l'EP ont un rôle clé à jouer. Encore faut-il que les politiques publiques se saisissent du problème afin de donner à ces acteurs de l'EP les moyens d'at-

teindre les objectifs énoncés. Est ainsi escompté à terme le renouvellement du contrat social garant de la cohésion de la société.

L'éducation populaire, c'est : « Aider les hommes et les femmes isolés ou en groupe, à s'affirmer et être solidaires, à devenir libres et responsables, en bâtissant la société pluri culturelle dans laquelle ils ou elles sont appelés à vivre. Amener la société à être plus solidaire pour que chacun et chacune puissent y prendre leur place »<sup>3</sup>. Pour compléter cette définition, il convient de citer le rapport du Conseil économique, social et environnemental (CESE) sur l'EP de décembre 2019 :

*« L'éducation populaire est multiforme et peut s'inscrire dans l'économie sociale et solidaire. Elle s'intéresse aussi bien aux questions de santé, de prévention, d'éducation, d'engagement citoyen et de pratique démocratique, de petite enfance, de culture, d'environnement, d'appropriation du numérique, qu'aux sciences, aux techniques, aux sports, aux activités ludiques, etc. Son rôle est majeur dans certains secteurs de l'action publique comme celui des politiques de jeunesse et du temps libre par exemple. Plus récemment, les préoccupations environnementales ont amené à la création de structures nouvelles sur ce champ ».*

CESE, Christian CHEVALIER et Jean-Karl DESCHAMPS,  
avis « L'éducation populaire, une exigence du XXI<sup>e</sup> siècle », 2019, (p.19).

---

3. Association réunionnaise d'éducation populaire (AREP), définition de l'éducation populaire sur le site Internet de l'AREP.

Les compétences psycho-sociales constituent une approche complémentaire, c'est : « *la capacité d'une personne à faire face efficacement aux exigences et aux défis de la vie quotidienne. C'est la capacité d'une personne à maintenir un état de bien-être psychique et à le démontrer par un comportement adapté et positif lors d'interactions avec les autres, sa culture et son environnement* »<sup>4</sup>.

De ce point de vue, dans deux différents travaux du CESER<sup>5</sup>, le sujet de l'éducation populaire a bien été identifié comme fondamental. Mais il n'avait pas encore donné lieu à un diagnostic approfondi et à des préconisations détaillées, de la part du CESER. Par contraste, le CCEE de La Réunion, a lui régulièrement produit des écrits sur ce sujet, dont ses dix pistes de progrès énoncées dans sa publication de novembre 2011 intitulée « Le champ associatif de l'éducation populaire à La Réunion »<sup>6</sup> (cf. p. 92).

Malgré cet investissement des conseils consultatifs, et en premier lieu du CCEE, les politiques régionales semblent se désintéresser du sujet, au point où, a même disparu l'expression « éducation populaire » dans les documents budgétaires de 2023 et 2024. Or l'enjeu est bien de revivifier la démocratie régionale en favorisant une citoyenneté proactive et une société réunionnaise plus solidaire, dans un contexte global de montée en puissance de l'individualisme.

Pour provoquer un sursaut, et remplir pleinement leur rôle de conseil auprès de la Collectivité, le choix s'est imposé de mener ce travail en s'appuyant sur une réflexion partagée CCEE & CESER, relançant ainsi la dynamique de collaboration sur ce sujet déjà réalisée entre 2012 et 2017. Du colloque sur l'éducation populaire à Saint-André en 2012 à la signature de la charte territoriale des engagements réciproques (CTER) le 21 décembre 2017, en passant par l'appel de 2014 CCEE & CESER pour redonner sa place à l'EP puis la création du Mouvement associatif de La Réunion (MAR), le 31 mai 2017, cette coopération a été fructueuse.

Le champ de cette contribution se limite au territoire de La Réunion et porte sur la problématique suivante : ***Pourquoi, alors qu'il y a eu un appel en urgence à réinvestir le champ de l'éducation populaire en 2014, constate-t-on, 9 ans après, que celle-ci demeure le parent pauvre des politiques publiques ? Vie associative et éducation populaire sont-elles des dynamiques sociales et culturelles en perte de vitesse dans le contexte actuel de crise mondiale ?***

Après avoir dressé un état des lieux global de l'EP à La Réunion en 2023, la seconde partie de cette note expose des préconisations pour mettre en œuvre des solutions locales de renforcement de la cohésion sociale.

---

4. Selon la définition de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

5. CESER de La Réunion, « Notre manière réunionnaise d'agir pour faire territoire(s), faire société : informer, bâtir et transmettre », 2019 et « Faire de La Réunion du millénium un territoire de citoyenneté positive et un territoire de défi éducatif », 2020.

6. CCEE de La Réunion, « Le champ associatif de l'éducation populaire à La Réunion - Aspects historiques, problématiques actuelles et perspectives », 2011.



**PREMIÈRE PARTIE**

**ÉTAT DES LIEUX  
DE L'ÉDUCATION  
POPULAIRE À LA RÉUNION  
EN 2023**

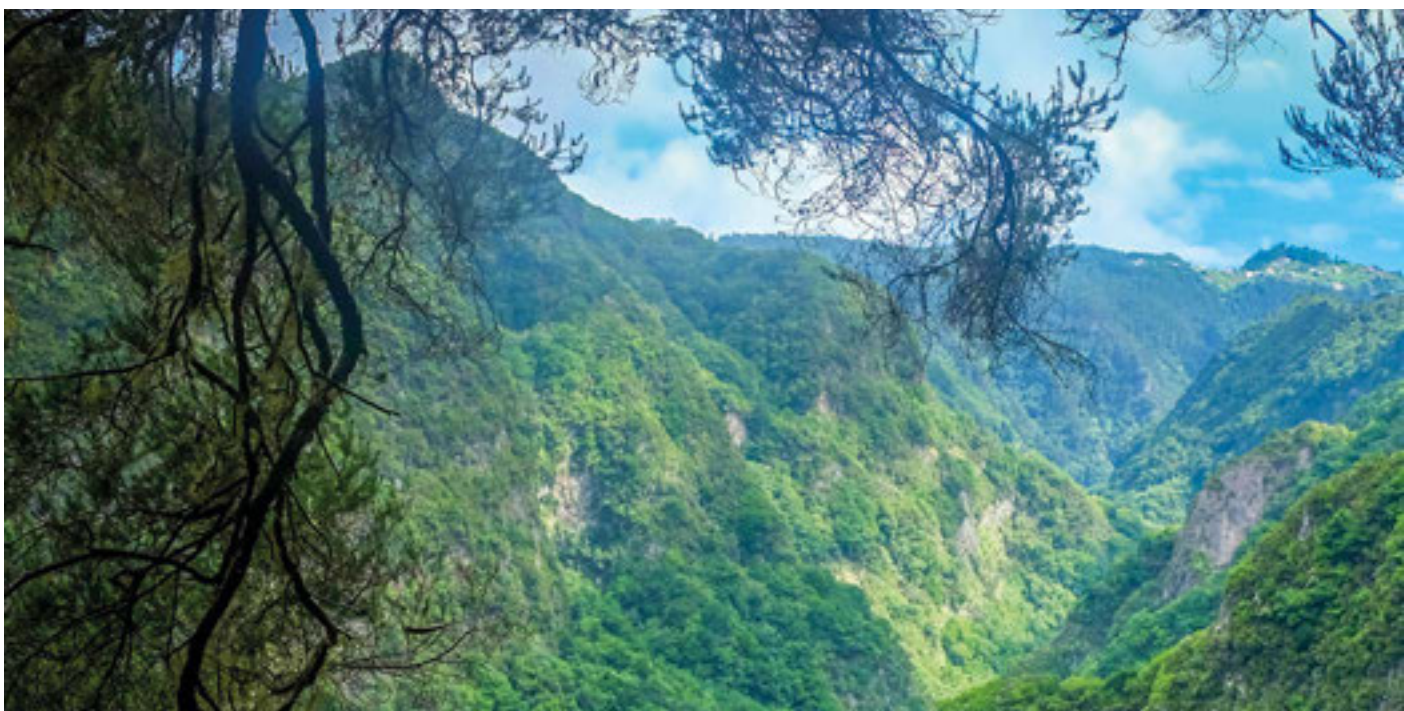
**Cet état des lieux part d'une analyse historique et sociologique et se concentre sur la période post-signature de la charte des engagements réciproques à La Réunion. Il cherche à objectiver le sentiment que l'effort de promotion déployé n'a pas produit tous les effets attendus.**

# A. Diagnostic de la situation de l'EP aujourd'hui dans l'île

## Analyse historique

Avant la départementalisation, l'éducation populaire est présente sur l'île bien plus dans l'esprit que dans la lettre. En effet, Les Frères des écoles chrétiennes, vont entamer un travail d'alphabétisation et d'éducation morale et religieuse. C'est véritablement après la départementalisation que les œuvres d'éducation populaire vont s'installer dans le paysage réunionnais avec la création de diverses associations locales telles que : l'Association réunionnaise d'éducation populaire (AREP en 1962), l'Association réunionnaise d'éducation sanitaire et sociale (ARESS), l'Association réunionnaise des cours pour adultes (ARCA), l'Association pour la promotion rurale (APR), etc. Arrivent également sur le territoire des fédéra-

tions de l'EP telles que la Fédération des œuvres laïques (en 1950 grâce à M. Roland SIDA) et les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) (en 1963). Dans les années 1960 à 1980-1990, l'éducation populaire connaît ses heures de gloire, période où la société réunionnaise se modernise rapidement. L'éducation des adultes, l'éducation budgétaire et l'éducation à la parentalité, incluant le Planning familial, sont alors très dynamiques sur l'île, ainsi que la fréquentation des centres aérés pour les enfants et les jeunes. Mais dès les années 1990, la nécessité de multiplier et de rénover les structures se fait clairement sentir.





S'amorce alors une lente et douloureuse décomposition des dynamiques de l'EP. La misère la plus apparente s'est progressivement effacée du visage de La Réunion, et simultanément les mouvements d'éducation populaire se sont retrouvés de plus en plus en difficulté pour se réinventer et même, tout simplement, subsister.

À partir des années 2010, en résistance à cette dissolution insidieuse, apparaît une dynamique qui tente de mobiliser les acteurs de l'EP afin que d'une nébuleuse sans structuration, émerge un effort d'harmonisation.



### Extrait d'article repris dans l'ouvrage « Reconnaissances » du CCEE, dans la collection « La Réunion d'Hier à aujourd'hui » (2022) :

*« Le champ associatif de l'éducation populaire à La Réunion<sup>7</sup> [met] ainsi à jour les enjeux de l'éducation populaire réunionnaise du XXI<sup>e</sup> siècle : débat sur les valeurs de l'éducation populaire, besoin de reconnaissance, absence de projet commun, confusion entre portage politique et vie associative, clientélisme, segmentation des publics, détournement du projet d'éducation « du peuple par le peuple », le champ de l'éducation populaire est aujourd'hui « désarticulé ». Si les acteurs proposent une participation active des populations, l'éducation populaire continue d'évoluer « en ordre dispersé » et sans soutien politique. [...]*

*Le concept d'éducation populaire est mal connu alors qu'il occupe, depuis très longtemps, une place importante dans le mouvement social en France comme dans nos régions. L'éducation populaire ambitionne de permettre à l'homme, au citoyen, de comprendre, de se former, d'agir. École de vie militante, elle est un engagement parce qu'elle se fonde sur des convictions. École de la citoyenneté, elle refuse les discriminations et les exclusions. »*

7. Une étude lancée par le CRAJEP et le CCEE en 2009.

Afin que toutes ces grandes aspirations puissent se maintenir dans un environnement institutionnel favorable, des efforts de la société civile organisée, représentée par le CCEE et le CESER, aboutissent à la création du MAR (31 mai 2017), en vue de la signature de la Charte territoriale des engagements réciproques le 21 décembre de la même année.

Cette dynamique engagée visait à favoriser un dialogue structuré entre les associations et les pouvoirs publics. Et elle a suscité des espoirs et des attentes. Mais, avec quelques années de recul, pour certains acteurs de l'EP à La Réunion, les signataires mêmes de la charte, du côté des institutions publiques, n'ont pas agi en conséquence.

## Analyse des atouts, faiblesses, opportunités et menaces de l'EP

### Atouts et forces

- Dynamique inclusive, bienveillante et solidaire ;
- Porteuse de valeurs essentielles pour la cohésion sociale ;
- Vaste champ d'application qui offre la possibilité de répondre à des problématiques contemporaines telles que les fractures civiques, numériques et environnementales.
- Relai de l'action publique dans le secteur de la santé, l'insertion, la solidarité, la formation, etc.

### Faiblesses

- Concept mal-connu ; dont la définition rend difficile de déterminer les limites de ce qui ne rentre pas dans l'éducation populaire ;
- Des acteurs très souvent dans une dynamique de compétition plutôt que de coopération ;
- Un modèle économique qui reste à stabiliser ;
- Absence de projet commun.

### Opportunités

- La nouvelle mandature du conseil régional qui débute en 2021, avec ses trois axes majeurs et deux documents stratégiques principaux (SRDEII, SAR), ne possède pas de feuille de route globale sous la forme d'un plan stratégique pour l'axe 1 pour « le développement humain et solidaire », qui est pourtant qualifié de pierre angulaire de la mandature. Un plan régional d'éducation populaire, solidaire et éco-citoyenne pourrait être cette feuille de route ;
- La relance de la CTAP et la tenue prochaine de la Conférence régionale de la vie associative en 2024.

### Menaces

- Plus de réel soutien politique ;
- Désengagement des bénévoles et des élus ;
- La baisse des marges de manoeuvre financières des collectivités qui entraîne une diminution des subventions ;
- Un contexte économique morose, en particulier, en raison de l'inflation ;
- Le turn-over et la fluctuation des ressources humaines dans les administrations et à la direction des grandes associations d'EP.

## B. Cartographie des acteurs

### Acteurs institutionnels

Bien que l'éducation populaire « en tant que seconde école de la République », expression de Nicolas de CONDORCET, se définit comme clairement distincte de l'Éducation nationale, son interlocuteur clé reste et demeure l'État. Cela est un fait historique en France, dès lors qu'une association souhaite se constituer, elle doit prendre attache avec la préfecture. Son acte de naissance, parfois ses moyens de subsistance et même son acte de dissolution passent forcément par la case « préfecture ».

La charte des engagements réciproques de 2014 dans l'Hexagone et 2017 à La Réunion est, d'ailleurs, la résultante d'une dynamique amorcée sous le gouvernement de Lionel JOSPIN en 2001, dans le cadre de la célébration du centenaire de la Loi de 1901 sur la liberté associative. Tous les acteurs de l'éducation populaire ne sont pas nécessairement constitués sous forme associative mais il est vrai que, statistiquement, la grande majorité appartient à cette catégorie.

Les représentants de l'État sont donc des acteurs institutionnels clés, qu'il s'agisse de la sous-préfète ou du sous préfet à la cohésion sociale, de la Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES), de l'Agence régional de santé (ARS), du Rectorat, de l'Université, de la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL), de la Direction des affaires culturelles (DAC) de La Réunion, et de la Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DEETS).

D'autres instances para-étatiques sont également concernées, dont la Caisse d'allocations familiales (CAF) et la Caisse générale de sécurité sociale (CGSS).

L'État, dans ses prérogatives régaliennes, est donc un partenaire clé. Ce constat s'applique également aux collectivités territoriales, au premier rang desquelles, les communes, suivies de près par les Établissement public de coopération intercommunale (EPCI), le Conseil départemental et le Conseil régional.





## Monde associatif et mutualiste

### Les acteurs de l'EP appartenant au monde associatif et mutualiste

#### **Insérés dans un réseau national**

Sans prétendre à l'exhaustivité, il convient de citer quelques grandes structures oeuvrant pour l'éducation populaire dans l'île et qui ont une affiliation nationale : l'UDAF, les CEMEA, la Ligue de l'enseignement, les Apprentis d'Auteuil, le CRAJEP, le CRIJ, la CRESS, l'association Jeunesse en plein air (JPA), l'Association réunionnaise des centres de vacances (ARCV), et plus récemment le MAR.

Peuvent être cités également les acteurs de l'économie sociale et solidaire affiliés au mouvement mutualiste tels que la Mutualité française de La Réunion, ou même, le Crédit agricole.

#### **À l'ancrage uniquement local**

Avec cette fois-ci encore plus de modestie dans la capacité à identifier tous les acteurs, pour ne citer que quelques figures emblématiques, peuvent être mentionnés l'AREP, le CEVIF, la SREPEN, le CAP, la FEDEP, la Mutualité de La Réunion (MUTA), etc.

## C. Les données sociologiques soulignant l'urgence d'un retour en force de l'EP

### La perdurance de l'illettrisme

Sur une population d'un peu plus de 860 000 habitants, « environ 120 000 Réunionnais seraient en situation d'illettrisme, soit 23 % [des habitants] du territoire, estime la préfecture. En moyenne 21,4 % des jeunes reçus à la Journée nationale de citoyenneté à La Réunion connaissent des difficultés de lecture en 2020. Parmi ces jeunes, 9,5 % ont de très faibles capacités de lecture ou des difficultés sévères »<sup>8</sup>.

De plus, le recensement des NEET<sup>9</sup> (cf. annexe 1.) confirme le niveau de précarité d'une tranche importante de la population, marquée par sa jeunesse et son errance sociale.

#### En résumé

**26 %** de NEET à La Réunion  
contre 13 % au national

Taux d'illettrisme à **22,6 %**  
contre 9 % au national

### La fragmentation de la société réunionnaise

« Parmi les personnes en âge de travailler, seules 47 % occupent un emploi contre 65 % au niveau national. A contrario, les inactifs (hors étudiants et retraités) sont près de deux fois plus nombreux (16 % des 15-64 ans contre 9 % au niveau national). »<sup>10</sup>



Figure 1. INSEE, taux de chômage de 2014 à 2021.

8. *Les Échos*, Bernard GROLLIER, « L'illettrisme se maintient à un niveau élevé à La Réunion », 2021 (dernière consultation le 16/07/2023).

9. *Not in education, employment or training*, traduit de l'anglais par « personnes sans emploi ne poursuivant pas d'études et ne suivant pas de formation ».

10. INSEE, « L'essentiel sur... La Réunion » (dernière consultation le 09/11/2023).

Actualisé à octobre 2023, le taux de chômage à La Réunion est de 18% alors qu'il est de 7,3% en France métropolitaine, hors Mayotte<sup>11</sup>. Il est cependant vrai que l'île était, il y a encore quelques années, avec un taux de chômage dépassant les 30%. Mais cet écart de plus de 10 points n'est pas nouveau et s'explique en partie par des raisons structurelles liées à l'insularité du territoire et sa démographie, et surtout par des problématiques non résolues en matière d'éducation et de formation.

De fait, dans une île, le marché intérieur du travail est étroit, limitant les opportunités d'embauches. Or, la croissance de la population sur le territoire est forte. Comme le montre le diagramme ci-dessous, la population de La Réunion a plus que doublé depuis 1960 (cf. schéma ci-dessous). Cette population pourrait dépasser le million dès 2037.

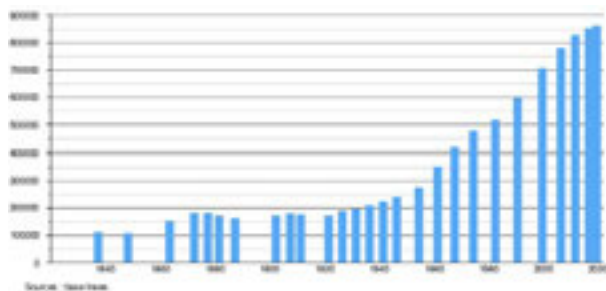


Figure 2. Population à La Réunion de 1840 à 2020 (source des données, INSEE).

L'augmentation de la population crée des tensions sur l'accès au logement, à l'emploi et à un cadre de vie optimal en termes de transport et d'accès aux services, y compris les services médicaux spécialisés.

Le nombre de familles monoparentales est également en forte progression comme le confirme cette récente étude de l'INSEE : « À La Réunion en 2018, la moitié des enfants de moins de 18 ans vivent dans une famille « traditionnelle », avec leurs deux parents et leurs éventuels frères et sœurs. 38% des enfants vivent dans une famille monoparentale et n'ont alors qu'un seul parent à leurs côtés. Enfin, 10% vivent dans une famille recomposée : soit avec un parent et un beau-parent, soit avec leurs deux parents et des demi-frères et demi-sœurs. Au final, 44% des enfants ne vivent en présence que d'un seul de leurs parents à La Réunion contre 27% en Hexagone. Par ailleurs, les familles recomposées comptent davantage d'enfants mineurs. En effet, des enfants du nouveau couple s'ajoutent souvent à ceux, plus âgés, d'une union antérieure.<sup>12</sup> »

Dans le même temps, sont constatées des difficultés éducatives aggravées, avec souvent comme conséquence le décrochage scolaire. Ces difficultés éducatives qui perdurent sont pourtant à mettre en parallèle d'une augmentation significative des structures d'enseignement (écoles, collèges et lycées) dont le nombre a été démultiplié au fil des avancées de la décentralisation, à partir des années 1980. Le territoire réunionnais s'est incontestablement développé, comme le révèle de nombreux marqueurs, avec un accès à l'éducation plus simplifié, une modernisation des infrastructures et une explosion de l'offre de biens et services de consommations en tout genre. Néanmoins, la cohésion sociale n'a pas été renforcée. Au contraire, c'est l'atomisation de la société qui semble progresser le plus.

Le phénomène notamment de « dé-cohabitation » s'accompagne d'un recul de la solidarité familiale, avec le risque de générer plus de préca-

11. INSEE, « Tableau de bord de la conjoncture : La Réunion » (dernière consultation : 29/07/2022).

12. INSEE, Pierre THIBAUT, « Un enfant sur dix dans une famille recomposée – Familles avec enfant(s) mineur(s) à La Réunion en 2018 », 2020 (dernière consultation le 17/07/2023).

rité. La montée en flèche depuis la crise COVID<sup>13</sup> du besoin d'aide alimentaire est aussi révélatrice d'une situation qui se détériore, dans une société de plus en plus fragmentée.

L'on peut aussi s'interroger sur l'impact des réseaux sociaux, de plus en plus omniprésents dans la vie quotidienne. Plutôt que de consolider le lien social, n'ont-ils pas pour effet au contraire de l'éroder par la priorité donnée à l'individualisme ?

### En résumé

**Fort** taux de décrochage scolaire ;

Taux de pauvreté qui avoisine les **40%** ;

Tendance  
à **l'éclatement** des  
vecteurs traditionnels de solidarité tels que  
la structure familiale.



---

13. *corona virus disease*, traduit de l'anglais par « maladie du virus à couronne ».

## La dégradation du cadre de vie et plus largement de l'environnement

La Réunion bénéficie d'un environnement exceptionnel de par sa biodiversité et ses microclimats. Il convient aussi de souligner la richesse matérielle de son territoire par ses infrastructures et la qualité de son secteur tertiaire. De surcroît, la richesse culturelle de sa population, avec ses origines variées et ses diverses religions qui cohabitent pacifiquement, lui vaut régulièrement des éloges sur son vivre ensemble.

Cependant, La Réunion se trouve victime de sa propre surabondance : le tout automobile avec le coma circulatoire ; la consommation effrénée avec une gestion des déchets et du recyclage problématique ; la malbouffe avec une récurrence croissante dans la population du surpoids et du diabète ; le fléau de l'alcoolisme et de la consommation de drogue ; etc. Tout cela a inévitablement des impacts négatifs sur l'environnement et le cadre de vie. Plus spécifiquement, cela met en exergue les enjeux de l'agriculture réunionnaise et sa capacité à satisfaire les besoins de la population. Cette agriculture est encore, pour une part, l'héritage du système colonial basée sur la mono-

culture, et de ce fait, en grande partie tournée vers l'exportation.

L'un de ces principaux défis est donc d'aller encore plus loin pour garantir l'autonomie alimentaire de l'île. Cet objectif est à atteindre dans le cadre d'une agriculture durable toujours plus respectueuse de l'environnement et des populations. D'où l'importance de sensibiliser les réunionnais, dès l'enfance, au rôle essentiel qu'ils ont pour préserver leur environnement dans les années futures. Or, il convient de noter que ces problématiques semblent échapper à une majorité de Réunionnais confrontés aux difficultés du quotidien. Comment pourraient-ils être alors sensibilisés, par exemple, aux conséquences redoutables du réchauffement climatique ?

Sur ces enjeux aussi fondamentaux pour le devenir de notre société, et plus globalement de toute la planète, la conscientisation du plus grand nombre ne pourra s'opérer sans une déclinaison de l'éducation populaire dans de nombreux secteurs de l'existence personnelle et collective.



C. LES DONNÉES SOCIOLOGIQUES SOULIGNANT L'URGENCE D'UN RETOUR EN FORCE DE L'EP



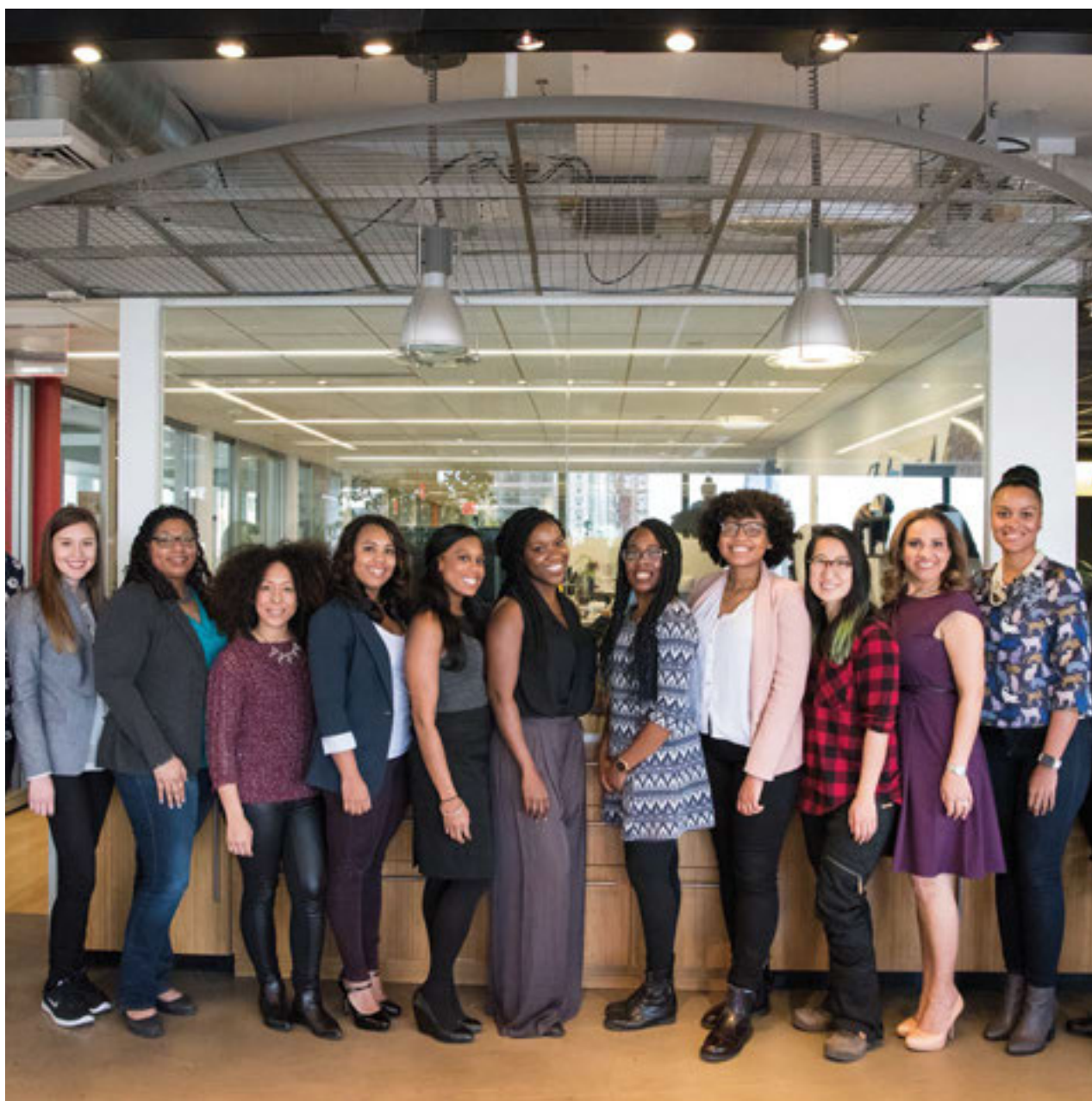


**DEUXIÈME PARTIE**

**PRÉCONISATIONS POUR  
ÉLABORER UN PLAN  
RÉGIONAL D'ÉDUCATION  
POPULAIRE ET SOLIDAIRE,  
AU SERVICE D'UN  
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**À partir de l'état des lieux présenté dans la première partie, la seconde expose des préconisations pour répondre aux urgences identifiées.**

# 1. À court terme, la consolidation du modèle économique des acteurs de l'EP



## PRÉCONISATION 1. Étendre et amplifier le volume des conventions pluri-annuelles d'objectifs et de moyens (CPOM)

Cette mesure a déjà été demandée dans la Charte territoriale des engagements réciproques. Elle serait une alternative au recours parfois trop systématique aux appels à projets (AAP) dans un contexte où les associations s'estiment généralement trop sujettes à la précarité financière.

Les acteurs de l'EP remplissent des missions d'utilité publique, génèrent de l'emploi, améliorent la résilience et la solidarité de la société mais sont de moins en moins soutenus par les pouvoirs publics. De fait, "55% des ressources des associations viennent du privé" (JIR du 25 août 2023).

<b>Constat</b>	Les associations qui font vivre l'EP à La Réunion sont en proie à une fragilité de leur modèle économique qui rend difficile la pérennisation d'une offre de service de qualité. Au-delà de la précarité financière, c'est la capacité même des associations à faire de l'innovation sociale qui est entravée.
<b>Objectif</b>	Consolider le modèle économique des associations qui font exister l'EP sur le territoire réunionnais au bénéfice de sa population.
<b>Acteurs concernés</b>	Communes, EPCI, Département, Région, Préfecture.
<b>Chef de file</b>	Conseil régional via un plan pluri-annuel.
<b>Échéance</b>	Dès que possible.
<b>Indicateur de réalisation</b> <b>Indicateur de suivi</b> <b>Indicateur d'impacts</b>	Nombre de CPOM signées. Augmentation du nombre de structures qui bénéficient d'une CPOM. Moins de cessation d'activités et de contrats précaires dans les structures de l'EP.

## PRÉCONISATION 2. Sensibiliser les acteurs de la Conférence régionale de la vie associative (CRVA) à l'importance d'une vision partagée de l'éducation populaire comme vecteur de solidarité et de développement durable

La CRVA avait, entre autres, vocation à faire un suivi de la mise en œuvre de la charte territoriale des engagements réciproques (CTER). Son but est de contribuer à structurer le secteur associatif et donc la majeure partie des acteurs de l'EP. Cette mission n'a probablement pas pu être pleinement remplie. Cependant, la CRVA continue à fournir l'opportunité d'œuvrer à une plus grande harmonisation de la vision, de la compréhension et de la définition de l'éducation populaire.



<b>Constat</b>	L'absence d'une vision partagée de l'EP est contre-productive. Cela peut nuire à sa compréhension et à sa lisibilité par le grand public et parfois même par les décideurs politiques.
<b>Objectif</b>	Accroître l'identification de l'EP comme réponse crédible aux différentes fractures de la société réunionnaise : sociale, environnementale et civique. Harmoniser le cadre d'intervention et les valeurs de base permettrait d'améliorer la notoriété et la crédibilité des acteurs de l'EP.
<b>Acteurs concernés</b>	Toutes les parties-prenantes de l'EP (associations, collectivités, État).
<b>Chef de file</b>	Le délégué départemental à la vie associative au sein de la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport (DRAJES).
<b>Échéance</b>	Lors de la prochaine CRVA qui devrait se tenir au premier semestre 2024.
<b>Indicateur de réalisation</b>	L'inclusion d'une présentation de la vision commune de l'EP lors de la prochaine CRVA.
<b>Indicateur de suivi</b>	La réitération de cette présentation lors de toutes les CRVA subséquentes.
<b>Indicateur d'impacts</b>	La reconnaissance et la compréhension par l'ensemble du grand public de ce que constitue l'EP.

## PRÉCONISATION 3. Doter la CTAP d'une commission éducation populaire en vue notamment de l'adoption d'un plan régional de l'éducation populaire (PREP)

La Conférence territoriale de l'action publique (CTAP) a été créée par la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi MAPTAM). Elle s'inscrit dans une logique d'approfondissement de la décentralisation avec l'idée de mieux territorialiser les politiques publiques mais aussi, et surtout, de mieux les coordonner. L'EP est une compétence partagée sur laquelle interviennent

à la fois les communes, les EPCI, les départements, les régions et l'Etat. Cependant, on peut noter qu'à l'échelle de La Réunion, il n'y a pas systématiquement de service dédié à l'EP dans les collectivités, et spécifiquement, concernant le Conseil régional, il n'y a pas d' élu référent sur ce sujet. En conséquence, cette question est diluée entre plusieurs directions et plusieurs délégations (cohésion sociale, sport, culture, etc.).

<b>Constat</b>	L'EP, en tant que telle, a disparu du vocabulaire de la collectivité régionale à La Réunion, tout du moins, dans ces derniers documents budgétaires, à partir des OB 2023 adoptées en 2022.
<b>Objectif</b>	Mettre en place les conditions pour qu'il y ait une véritable politique de l'EP à la Région Réunion qui se diffuse via la CTAP vers tous les autres acteurs des pouvoirs publics à La Réunion.
<b>Acteurs concernés</b>	Tous les membres de droit de la CTAP (communes, EPCI, Département, Région et Préfecture).
<b>Chef de file</b>	Le Conseil régional.
<b>Échéance</b>	Création qui pourrait être décidée et entérinée lors de la prochaine CTAP.
<b>Indicateurs de réalisation</b>	Création de la commission EP dans la CTAP. Travaux réguliers de cette commission lors de réunions, plusieurs fois par an, afin de créer et faire vivre un Plan Régional d'Éducation Populaire.
<b>Indicateur de suivi</b>	L'adoption du PREP lors d'une prochaine CTAP et sa déclinaison au sein des différentes collectivités comme expression concrète d'une véritable politique publique concertée de l'EP à La Réunion.
<b>Indicateur d'impacts</b>	La réduction des fractures sociales, civiques et environnementales à La Réunion.

## 2. À moyen terme, l'engagement d'une politique d'éducation populaire ambitieuse





## PRÉCONISATION 4. Présenter les réalisations de l'éducation populaire à La Réunion pour conscientiser le grand public via un ou des événements de grande ampleur

L'EP paraît souffrir d'un déficit de visibilité à La Réunion, en particulier chez les plus jeunes. En fait, à l'échelle nationale également, le même constat peut-être dressé. Les anniversaires et commémorations des grands acteurs historiques de l'EP sur le territoire jettent sporadiquement un peu de lumière sur ce secteur d'activité (à l'instar de l'anniversaire de l'AREP et des CEMEA en 2023). Mais, celui-ci demeure globalement mal connu, voire méconnu, du grand public. Or, ce manque

de reconnaissance alimente un cercle vicieux puisque les acteurs de l'EP peinent de plus en plus à obtenir des financements pour leur fonctionnement, ce qui amenuise leur pouvoir d'agir et de contribuer à l'émancipation des individus et la consolidation de la solidarité. Sinon, la société moderne risque de s'enfoncer encore plus dans un individualisme anxiogène et destructeur de la santé psychologique et finalement, physiologique des personnes.

<b>Constat</b>	L'EP manque de reconnaissance à la fois, au niveau de la société et au niveau des pouvoirs publics. Par conséquent, sa capacité émancipatrice s'en retrouve victime d'une réelle érosion.
<b>Objectif</b>	Redonner à l'EP son pouvoir émancipateur et ses lettres de noblesse ; Proposition de greffer un festival de l'EP sur la fête de la liberté à La Réunion (20 désamb) car il y aurait une cohérence avec le sujet de l'émancipation et cela offrirait l'opportunité de mieux mettre en lumière le secteur de l'EP.
<b>Acteurs concernés</b>	Toutes les parties-prenantes de l'EP (acteurs économiques, associations, collectivités, État).
<b>Chef de file</b>	Conseil régional via la CTAP.
<b>Échéance</b>	D'ici la fin de la mandature du Conseil régional 2021-2028.
<b>Indicateur de réalisation</b>	Nombre de manifestations et d'ateliers de sensibilisation à l'EP organisés.
<b>Indicateur de suivi</b>	Fréquentation lors des ateliers de sensibilisation à l'EP.
<b>Indicateur d'impacts</b>	Meilleure reconnaissance de l'EP par le grand public et les décideurs politiques.

## PRÉCONISATION 5. Renforcer la dynamique de labellisation

Le délégué départemental de la vie associative (DDVA) gère les agréments jeunesse et éducation populaire (JEP) qui facilitent l'accès à du fonds de développement de la vie associative (FDVA).

Cette dynamique mériterait d'être renforcée et amplifiée afin que la Région trouve également un rôle à jouer pour booster la vitalité de ce secteur stratégique pour la cohésion sociale.

<b>Constat</b>	La dynamique de labellisation a fait ses preuves, particulièrement dans le secteur marchand à l'image des labels Agriculture biologique (AB) ou Responsabilité sociétale des entreprises (RSE).
<b>Objectif</b>	Faciliter une harmonisation des pratiques, des exigences et renforcer la capacité d'agir des acteurs démontrant un réel engagement pour l'EP via un label régional qui pourrait s'appeler EPSECO 974 (Education populaire, solidaire et écologique de La Réunion). Le label pourrait donner accès à des financements réunis dans un pot commun par une conférence des financeurs régionaux.
<b>Acteurs concernés</b>	Toutes les parties-prenantes de l'EP (acteurs économiques, associations, collectivités, Etat).
<b>Chef de file</b>	Conseil régional via la CTAP.
<b>Échéance</b>	D'ici la fin de la mandature du Conseil régional 2021-2028.
<b>Indicateur de réalisation</b>	Nombre de structures labellisées.
<b>Indicateur de suivi</b>	Augmentation du poids des acteurs de l'EP dans le paysage socio-économique réunionnais.
<b>Indicateur d'impacts</b>	Renforcement de la cohésion sociale et de la conscience écologique sur le territoire.



## **PRÉCONISATION 6.** Former les acteurs de l'EP pour harmoniser leurs actions sur un socle de valeurs communes incluant les compétences psycho-sociales

L'EP, au service de l'émancipation des personnes, a une proximité philosophique avec le concept de compétences psycho-sociales (CPS). L'extrait suivant d'un rapport de Santé publique France suggère cette proximité : « Permettre aux générations d'aujourd'hui et de demain de développer leur capacité à faire des choix éclairés et raisonnés, leurs aptitudes à vivre ensemble et à mieux gérer leur stress et réguler leurs émotions en renforçant leurs C.P.S. constitue un levier clé de la promotion de la santé. Ces 30 dernières années, de nombreux travaux de recherche ont porté sur l'importance des C.P.S. dans le développement de l'enfant, de son bien-être et de sa santé, dès le plus jeune âge. Santé publique France souhaite accompagner ce renforcement des C.P.S. des enfants et des jeunes, en particulier, en favorisant les conditions permettant à la fois :

- de promouvoir le bien-être et la santé globale dans toutes ses dimensions en favorisant le développement des C.P.S. de tous les jeunes, de la petite enfance aux jeunes adultes ;
- de soutenir les adultes en position d'éducation (parents et professionnels) et leur permettre de renforcer leurs propres C.P.S., ce qui constitue une condition essentielle au développement des C.P.S. des enfants ;
- de déployer sur l'ensemble du territoire, dans les différents milieux de vie de l'enfant, des interventions C.P.S. qui soient efficaces et fondées sur des données probantes. »<sup>14</sup>

Le développement des CPS permet une meilleure réussite éducative et une meilleure insertion sociale. Cet effort est très lié aux objectifs d'émancipation de l'EP.



14. Cf. « l'essentiel à savoir » du rapport en annexe, p.57. Lien vers le rapport :

<https://www.santepubliquefrance.fr/content/download/414261/3369350> (dernière consultation le 19/07/2022).

<b>Constat</b>	Tout comme l'EP, les CPS sont mal connues mais permettent aux personnes qui ont accès à des programmes qui en relèvent, de davantage s'émanciper et s'épanouir dans la société.
<b>Objectif</b>	Consolider le référentiel des acteurs de l'EP autour des C.P.S. Donner plus de moyens d'agir aux citoyens grâce à l'accompagnement par les acteurs de l'EP pour aller vers une meilleure qualité de vie. Favoriser une plus grande résilience de la population pour l'aider à s'insérer socialement et professionnellement.
<b>Acteurs concernés</b>	Toutes les parties-prenantes de l'EP (acteurs économiques, associations, collectivités, État).
<b>Chef de file</b>	Conseil régional via la future commission EP de la CTAP.
<b>Échéance</b>	D'ici la fin de la mandature du Conseil régional 21-28.
<b>Indicateur de réalisation</b>	Nombre de formation BPJEPS et BAFA qui intègrent des programmes probants de développement des CPS.
<b>Indicateur de suivi</b>	Augmentation du nombre de personnes sensibilisées à l'importance des CPS.
<b>Indicateur d'impacts</b>	Diminution des addictions, du décrochage scolaire et des manifestations de discriminations et de harcèlement dans la société. Augmentation de la pratique du bénévolat et de la participation à la vie démocratique et citoyenne.

### 3. À long terme, l'ancrage de la société dans la cohésion, l'écologie et l'apprenance



## PRÉCONISATION 7. Évaluer régulièrement le PREP<sup>974</sup> sur sa capacité à favoriser l'engagement pour la citoyenneté et le développement durable

Les acteurs de l'EP disposent du savoir faire pour que, dès lors que les moyens leurs sont accordés, ils amènent un mieux vivre dans les quartiers avec des initiatives qui recréent du lien social et de la solidarité, telles que, par exemples, la créa-

tion de jardins collectifs (familiaux ou partagés) et le développement de boutiques coopératives et solidaires (à l'exemple de ce qui a été inauguré en août 2023 dans le quartier de Primat à Saint-Denis<sup>15</sup>).

<b>Constat</b>	Pour qu'un document stratégique ait un réel impact sur la vie d'une population, son contenu doit régulièrement être actualisé. En amont, les agents des collectivités impliqués sont chargés de donner vie aux mesures par leurs actions, et de donner corps aux engagements par une vigilance particulière afin de constamment améliorer les procédures de mise en œuvre.
<b>Objectif</b>	Une amélioration continue du PREP 974 et de son efficacité pour faciliter l'accès à des dispositifs d'émancipation et à la mise en œuvre de politiques de développement durable. Étendre progressivement La solidarité promue par le PREP des citoyens présents aux générations à venir afin d'englober l'environnement au sens large.
<b>Acteurs concernés</b>	Toutes les parties-prenantes de l'EP (Associations, Collectivités, Etat).
<b>Chef de file</b>	Conseil régional via la CTAP.
<b>Échéance</b>	D'ici la fin de la mandature du Conseil régional 21-28.
<b>Indicateur de réalisation</b>	La présentation des évaluations du PREP dès la fin de la première année qui suit son adoption.
<b>Indicateur de suivi</b>	Augmentation du nombre d'actions en faveur de la solidarité, sur le mode du « aller-vers » et de la conscience écologique référencées par le PREP d'année en année.
<b>Indicateur d'impacts</b>	Diminution du nombre de personnes en errance sociale et diminution du nombre d'incivilités et d'atteintes à l'environnement.

15. Mangue et solidaire « vers une boutique coopérative et solidaire », [site internet](#) (dernière consultation 17/10/2023).

## **PRÉCONISATION 8.** Renforcer le partenariat entre l'Éducation nationale et l'éducation populaire

*Reprise d'une préconisation du rapport « Prévention santé à La Réunion » du CESER de La Réunion en 2022.*

Cette préconisation vient s'inscrire en continuité des travaux menés par les commissions « formation, éducation et recherche » et « qualité de vie, culture et solidarité », rendus public par les rapports du CESER intitulés « Territoire à défi éducatif » et « Territoire à citoyenneté positive », 2020. Il conclut à la nécessité d'accentuer l'effort actuel d'investissement dans les 1000 premiers jours, (cf. Les travaux d'Heckmann). Le système éducatif est l'acteur par excellence qui peut initier les jeunes

réunionnais.e.s dans leur parcours éco-citoyen, en plus de jouer le rôle qui lui est traditionnellement assigné dans la société française, c'est-à-dire celui d'ascenseur social. Cependant, il est régulièrement remis en question sur cette mission. Du fait de l'ampleur du décrochage scolaire à La Réunion, à la difficulté pour beaucoup à sortir de la précarité économique s'ajoute celle de préserver leur santé et leur environnement.



<b>Constat</b>	Le taux de décrochage scolaire reste très élevé à La Réunion (26 %). Ce déterminant impacte l'insertion, l'inclusion et donc l'épanouissement des Réunionnais et Réunionnaises. Il existe en outre une forte corrélation entre la réussite éducative et la santé. La réussite éducative conditionne aussi la capacité à préserver l'environnement. Afin d'améliorer la réussite éducative des jeunes, l'articulation de l'Éducation nationale avec l'éducation populaire reste à clarifier.
<b>Objectifs</b>	<p>Développer le parcours éco-citoyen dès la petite enfance.</p> <p>Intensifier les efforts pour prévenir le décrochage scolaire et les problèmes d'insertion et de précarité qui en résultent.</p> <p>Améliorer la coordination des parcours éducatifs entre les directions de l'éducation de différentes collectivités (communes, Département, Région), le rectorat et la Préfecture.</p> <p>Impliquer davantage les acteurs de l'éducation populaire sur la prévention.</p> <p>Mieux articuler l'Éducation nationale et l'éducation populaire et s'assurer qu'elles disposent des moyens pour accompagner l'évolution culturelle de la société vers plus d'éco-citoyenneté.</p> <p>Soutenir un plan Marshall en faveur de l'éducation populaire grâce au PREP 974.</p>
<b>Acteurs concernés</b>	Conseil régional, Département, E.P.C.I., Commune, Rectorat, Préfecture, acteurs économiques et associatifs.
<b>Chef de file</b>	Conseil régional.
<b>Échéance</b>	Long terme.
<b>Indicateur de réalisation</b>	Financement de projets d'éducation populaire en lien avec l'éducation nationale sur l'éco-citoyenneté et la pratique du sport-santé.
<b>Indicateur de suivi</b>	Nombre de bilans produits avec des indicateurs préétablis.
<b>Indicateur d'impacts</b>	Recul du taux de NEET et d'illettrisme.

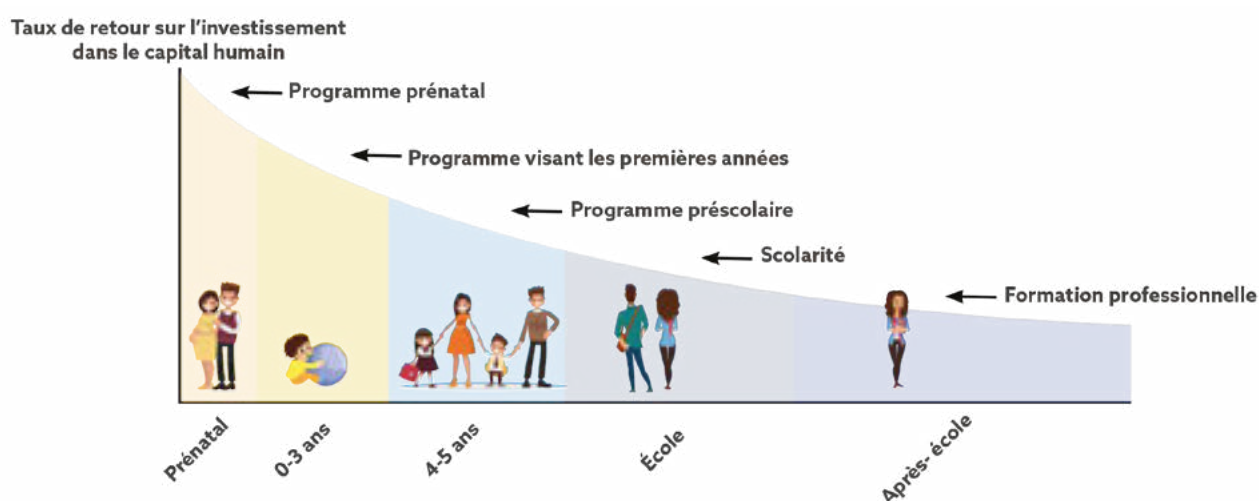


Figure 3. Diagnostic de la jeunesse réunionnaise.



3. À LONG TERME, L'ANCRAGE DE LA SOCIÉTÉ DANS LA COHÉSION, L'ÉCOLOGIE ET L'APPRENTISSAGE

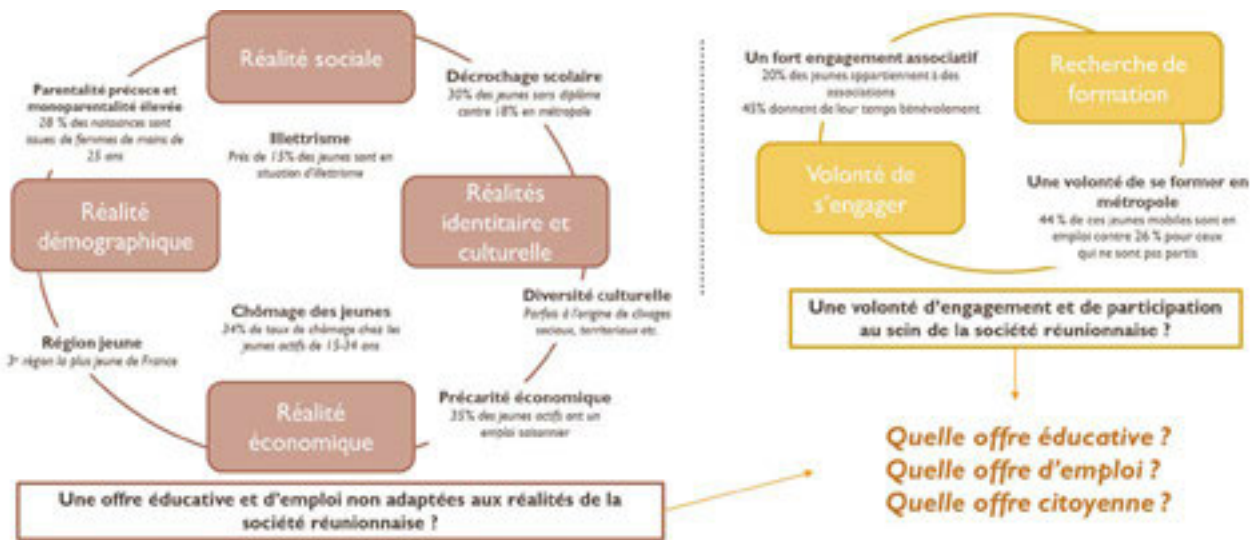


Figure 4. Courbe de Heckman. Investir dans la petite enfance est la meilleure garantie pour le futur (d'après James HECKMAN et Dimitri MASTEROV, 2007, prix Nobel d'économie).  
 Source : CESER de La Réunion, Design system in « Faire de La réunion du millenium un territoire de citoyenneté positive et un territoire de défi éducatif », 2020, p. 24.

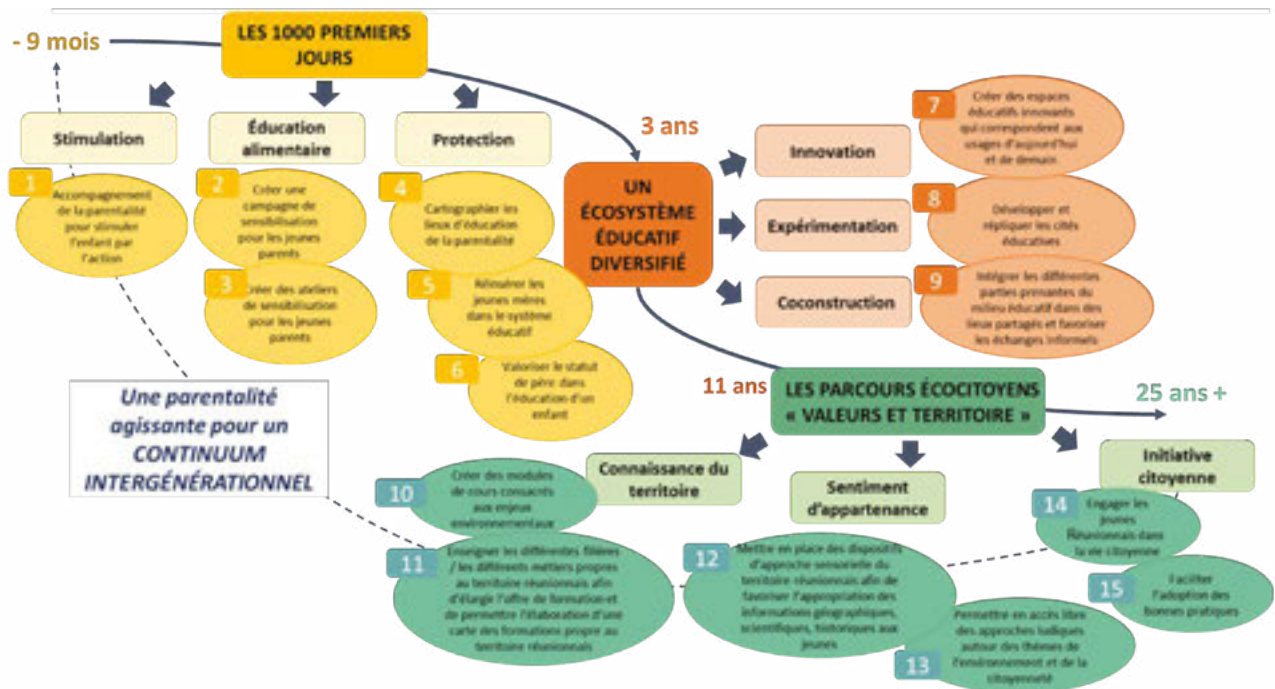


Figure 5. Actions proposées dans le cadre d'un continuum éducatif. Source : Design system in CESER de La Réunion, « Faire de La réunion du millenium un territoire de citoyenneté positive et un territoire de défi éducatif » 2020, p. 27..

## PRÉCONISATION 9. Favoriser l'identification de l'EP par tous les citoyens comme levier de l'apprenance

L'EP a connu sa période de gloire dans les années 60/70 à 80/90. Sa disparition progressive du paysage et même du vocabulaire politique, à partir des années 90, marque une phase de déclin et de décrochage de l'EP. Cela a parfois coïncidé avec des explosions sporadiques de violence dans les quartiers et une prépondérance inquiétante de la précarité. De fait, une présence insuffisante de l'EP se traduit bien souvent par l'augmentation des actes d'incivilités.

<b>Constat</b>	L'« apprenance » (la tendance à apprendre tout au long de la vie) <sup>16</sup> est une notion qui fait actuellement l'objet d'une reconnaissance dans les sciences du management et dans les discours des politiques. Mais le lien avec l'éducation populaire n'est pas suffisamment identifié par le grand public. Or pour que la société s'engage sur le chemin d'une dynamique vertueuse où l'EP joue pleinement son rôle de ciment social et d'instrument d'émancipation, il est primordial qu'elle soit massivement reconnue comme levier de l'apprenance et moyen de s'accomplir dans le sens du besoin le plus élevé de la pyramide de Maslow (cf. schéma ci-contre, besoin de s'accomplir, développer ses connaissances et ses valeurs).
<b>Objectif</b>	Conscientiser le grand public sur la possibilité de s'appuyer sur l'EP pour développer ses connaissances et ses valeurs.
<b>Acteurs concernés</b>	Toutes les parties-prenantes de l'EP (associations, acteurs économiques, collectivités, État).
<b>Chef de file</b>	Conseil régional via la CTAP.
<b>Échéance</b>	À long-terme, d'ici la fin de la mandature du Conseil régional 2021-2028.
<b>Indicateur de réalisation</b>	L'adoption et l'engagement à faire connaître la charte de l'éducation populaire du CNAJEP <sup>17</sup> non seulement aux acteurs de l'éducation populaire, mais également aux publics bénéficiaires.
<b>Indicateur de suivi</b>	Augmentation du nombre d'adhérents à des associations avec une labellisation EP.
<b>Indicateur d'impacts</b>	Meilleure reconnaissance de l'EP, de ses valeurs et de sa dimension émancipatrice par le grand public. Augmentation de la pratique du bénévolat et de la participation à la vie démocratique et citoyenne.

16. Forum des acteurs de la formation digitale, Jean VANDERSPELDEN, [fiche de lecture sur le site internet](#) sur l'édition de Philippe CARRÉ, *De la formation à l'apprenance*, Dunod, 2020.

17. CNAJEP, [Charte de l'éducation populaire](#), 2005.

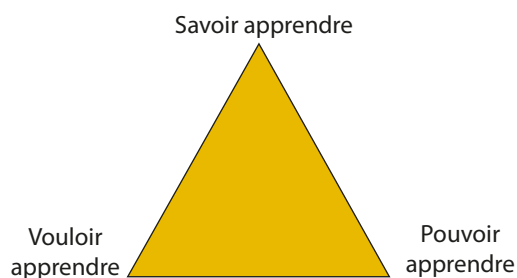
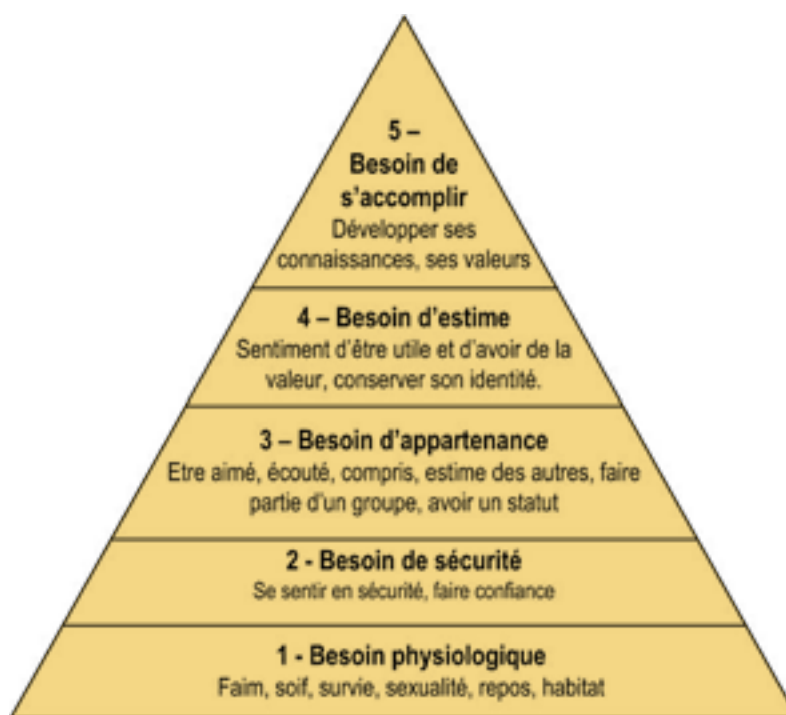


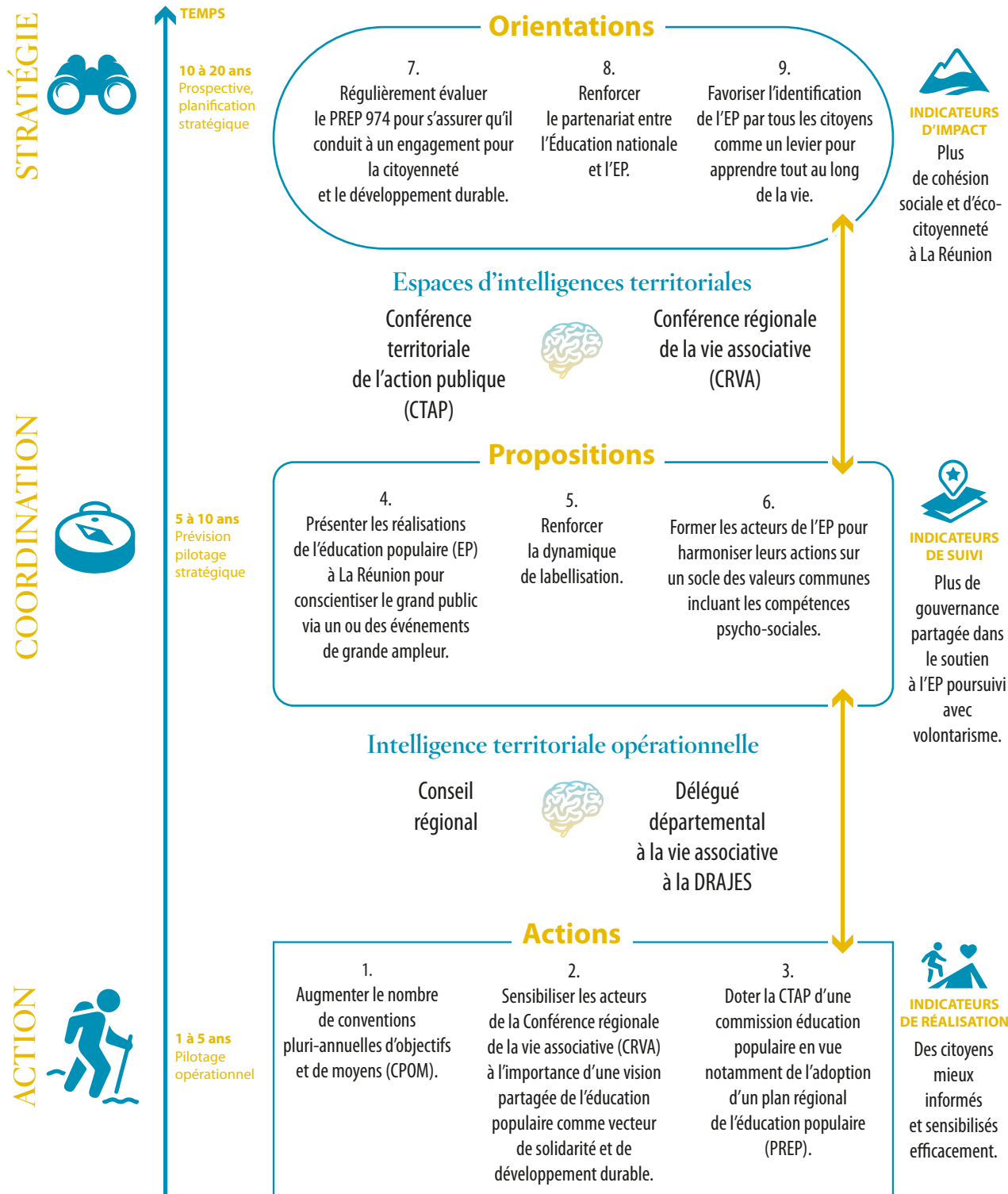
Figure 6. Philippe CARRÉ, « Triptyque de “ l'apprenance ” », 2005.



La hiérarchie des besoins selon la pyramide de Maslow

Figure 7. Bew web agency, page internet « Hiérarchiser les besoins de vos clients grâce à la pyramide de Maslow », 2023.

# SYNTHÈSE DES NEUF PRÉCONISATIONS





# CONCLUSION

À l'issue de cette contribution qui émane d'une réflexion partagée entre le CCEE et le CESER, trois exigences ressortent clairement.

## Un engagement politique affiché et assumé

Pour que la société réunionnaise de demain soit toujours ancrée dans des valeurs d'entraide, de responsabilité et de solidarité, les conseils consultatifs insistent sur la nécessité d'un engagement politique affiché et assumé. Pour le CESER, il devrait s'exprimer par la co-construction, l'adoption et la mise en action d'un plan régional d'éducation populaire de La Réunion (PREP 974).

Une commission dédiée à l'éducation populaire au sein de la Conférence territoriale de l'action publique (CTAP) serait le lieu d'intelligence collective le plus adapté pour s'emparer de ce projet. L'évaluation ex-ante, in-itinere et ex-post (en amont, en continue ou au fil de l'eau et en aval ou après réalisation) que promeut inlassablement le CESER sera une condition de réussite de cette ambition.



## Une vulgarisation de l'éducation populaire nécessaire auprès du grand public

Dans la mise en oeuvre d'une politique affirmée de l'EP à La Réunion, il est essentiel de veiller à vulgariser la compréhension de l'éducation populaire, de ses valeurs et de la notion de compétences psycho-sociales qui s'y rattache étroitement, auprès de la population (cf. rapport du CESER de La Réunion « Prévention santé à La Réunion », 2022). Ainsi, le grand public serait conscientisé, en plus d'être accompagné, pour être plus à même de s'émanciper.

Cette formulation renvoie, plus spécifiquement, à l'enjeu de développer des politiques dites « intégrées » en direction des jeunes. Élaborée au sein des réseaux d'expertise européens, cette notion désigne des politiques publiques construites de manière coordonnée entre différents secteurs d'action publique (éducation, emploi, santé, logement, loisirs, etc.), ainsi qu'entre des acteurs de natures diverses (institutions publiques, organisations de la société civile, entreprises), dans lesquels les jeunes sont directement impliqués dans leur processus d'élaboration (sources : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2019-2-page-15.htm#no2>)

## Éducation populaire et « pouvoir de vivre »

Enfin, troisième conclusion majeure, il apparaît que l'EP se doit aujourd'hui de renforcer son arsenal méthodologique en faveur de l'éducation à l'environnement afin qu'elle soit pleinement ancrée dans les problématiques du XXI<sup>ème</sup> siècle. Elle contribuerait ainsi à l'évolution de la conscience collective, d'une logique consumériste centrée sur le pouvoir d'achat, à une compréhension humaniste orientée vers le « pouvoir de vivre ». Cette visée a été développée par une alliance d'organisations regroupées sous la bannière du « Pacte du pouvoir de vivre ». Il est extrêmement significatif que la plupart de ces organisations sont des actrices historiques de l'EP<sup>18</sup>.

Lorsque le Conseil régional de La Réunion se dotera ainsi d'une véritable politique publique « intégrée » (cf. encadré ci-contre) et planifiée en faveur d'un renouveau de l'éducation populaire, le CESER est convaincu que la société réunionnaise progressera significativement vers plus de cohésion sociale et de développement durable.

Le CESER et les présidents des commissions concernées, conformément aux dispositions légales du CGCT affirment leur volonté et leur disponibilité pour présenter ces travaux devant la commission permanente du Conseil régional.

18. Pacte du pouvoir de vivre, [site internet](#).

# ANNEXES

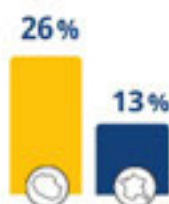
## 1. À propos des NEET

Le premier constat est la difficulté à assurer à tous une scolarité réussie à La Réunion. Les dernières études sur le sujet, publiées par l'INSEE en 2022, en donne la mesure (cf. figures ci-dessous).

**À LA RÉUNION, UN QUART DES JEUNES NE SONT NI EN EMPLOI, NI EN ÉTUDES, NI EN FORMATION EN 2021**

**Deux fois plus de NEET\* à La Réunion que dans l'Hexagone...**

26 % des jeunes de 15 à 29 ans sont des NEET à La Réunion



**41 000**  
jeunes NEET

Part de jeunes de 15 à 29 ans ni en emploi, ni en études, ni en formation en 2021

À La Réunion, la part des NEET culmine entre 25 et 29 ans (44 %)

\* NEET : neither in employment nor in education or training

**... en lien avec davantage de sorties précoces du système scolaire et un faible niveau de diplôme**

*Figures 8 et 9. INSEE, communiqué de presse « À La Réunion, un quart des jeunes ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation en 2021 », 2022 (dernière consultation le 18/08/2022).*

Il convient cependant de relever que le taux de NEET a amorcé un recul : il avoisinait les 30 % il y a une dizaine d'années, pour se rapprocher aujourd'hui des 25 %. Néanmoins il est encore deux fois plus élevé qu'en métropole.

À La Réunion, en 2018, 25 % des jeunes de 20 à 24 ans sont sortis du système scolaire sans diplôme



Part des jeunes de 20 à 24 ans sortis du système scolaire sans diplôme

**Trois jeunes NEET sur quatre souhaitent travailler**

À La Réunion, 46 % des NEET sont au chômage au sens du BIT\*\*



Répartition des jeunes NEET de 15 à 29 ans à La Réunion selon leur situation sur le marché du travail en 2021

\*\* BIT : Bureau international du travail

**Moins de NEET en 2021**

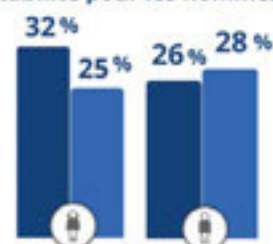
autour de 28 % stable entre 2015-2020

26 % 2021

Fort développement de l'apprentissage

Évolution de la part de NEET à La Réunion entre 2015 et 2021

**Moins de NEET parmi les jeunes femmes, mais stabilité pour les hommes**



Évolution de la part de NEET selon le sexe à La Réunion entre 2015 et 2021



## 2. « Les compétences psychosociales, l'essentiel à savoir » de Santé publique France, 2023



# Introduction

Les compétences psychosociales (CPS) font partie des compétences de vie qui permettent de faire face efficacement aux situations et problèmes du quotidien. Elles peuvent donc contribuer à favoriser le bien-être mental, physique et social, la réussite éducative, l'insertion professionnelle, et à prévenir des comportements défavorables à la santé.

De nombreuses recherches ont démontré que les CPS pouvaient avoir des effets bénéfiques : c'est pourquoi elles sont aujourd'hui intégrées à nombre de politiques publiques. En 2022, huit ministères ont décidé d'œuvrer à leur déploiement en France pour permettre à l'ensemble des enfants de développer leurs CPS dès le plus jeune âge, pendant toute leur croissance et dans tous les milieux ([Instruction interministérielle du 19 août 2022](#)). Pour atteindre cet objectif, la stratégie nationale vise à inclure l'ensemble des adultes en contact avec des enfants et/ou des jeunes dans une dynamique d'apprentissage quotidien des CPS.



**Ce document vous présente les connaissances nécessaires pour comprendre ce que sont les CPS et leurs effets, ainsi que les manières de les développer.**

**Il vous permet de saisir l'intérêt de leur déploiement général, tout en vous donnant les premières notions pour les appréhender de façon concrète.**

**Que vous travailliez en administration territoriale ou nationale, que vous soyez un-e professionnel-le en contact avec les enfants et/ou les jeunes, ou simplement intéressé-e par cette thématique, cette brochure est un premier pas vers une meilleure connaissance des CPS.**

D'autres termes peuvent recouper celui de compétences psychosociales :



2 **Les compétences psychosociales** //// L'essentiel à savoir

# Les compétences psychosociales, de quoi parle-t-on ?

**Les compétences psychosociales regroupent un ensemble de compétences et de capacités plurielles et reliées entre elles (cognitives, émotionnelles et sociales).**

**Elles peuvent être développées et renforcées tout au long de la vie et ont démontré des effets bénéfiques sur le bien-être physique, mental et social des individus, notamment dans le cadre de certains programmes visant à les développer.**

Les compétences psychosociales peuvent :

- améliorer les capacités d'agir des individus (empowerment) ;
- aider à développer des relations constructives ;
- contribuer à faire face aux situations du quotidien et en cas d'adversité.

Les compétences psychosociales étant transversales à plusieurs secteurs (santé, éducation, travail social, économie...), différents termes sont employés pour y faire référence. Depuis 1993, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) utilise le terme de life skills (compétences de vie). Il a été décidé de le traduire en français par « compétences psychosociales » dans le domaine de la prévention et la promotion de la santé.

Dans le prolongement de la classification de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et sur la base des connaissances actuelles, il est possible de distinguer

**9 compétences générales, réparties en 3 catégories :**



### Les compétences cognitives

qui renforcent les capacités mentales de conscience de soi, de choix et de résolution de problème.



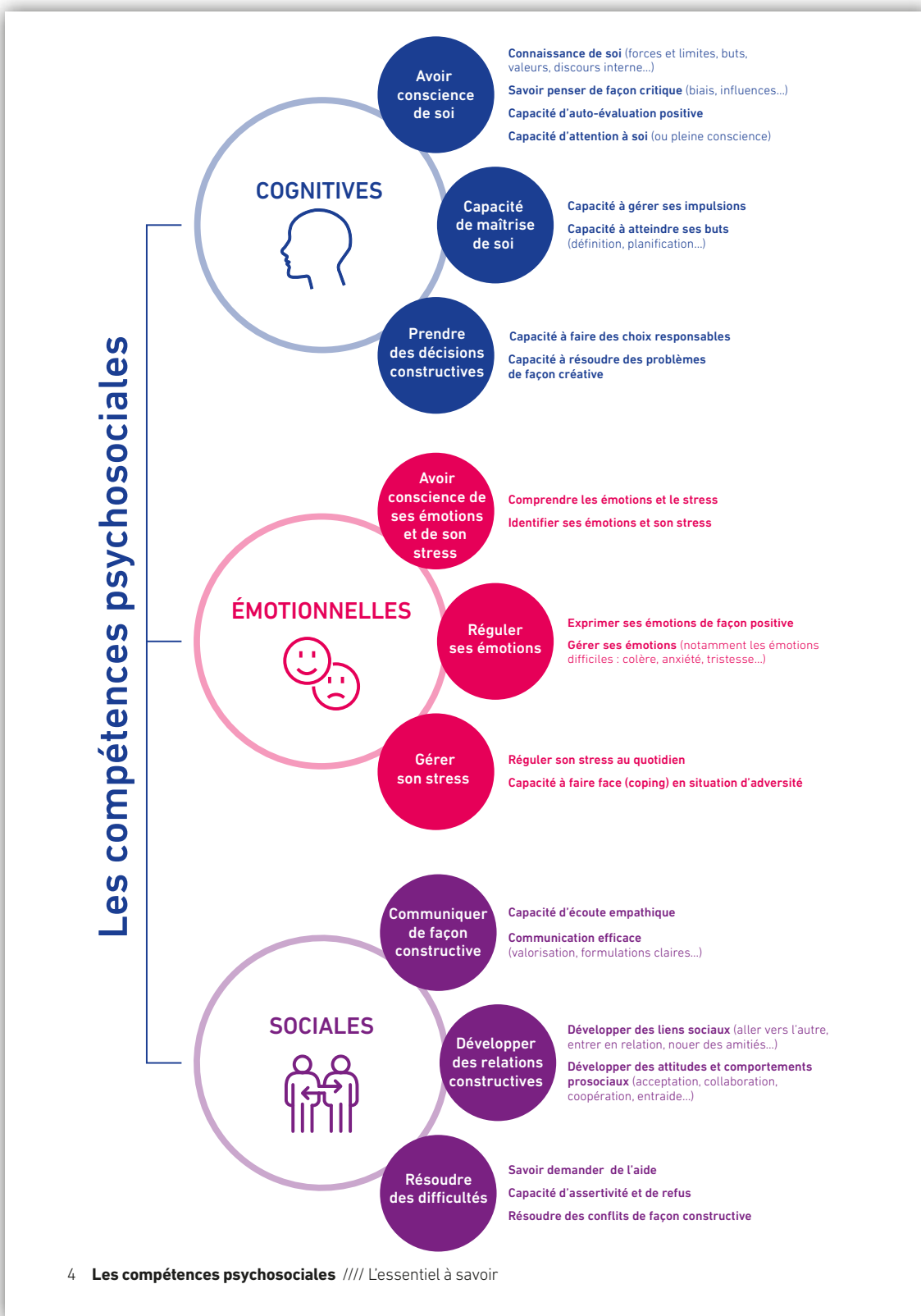
### Les compétences émotionnelles

qui favorisent une bonne régulation des émotions et du stress.



### Les compétences sociales

qui permettent de développer une communication et des relations constructives.



# Pourquoi développer les CPS ?

**Des programmes de développement des CPS ont montré leur intérêt dans l'amélioration de la santé (physique, psychique et sociale) et dans la réussite éducative. Ainsi, plusieurs expertises collectives de l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) ont recommandé l'utilisation de programmes de prévention développant les CPS chez les enfants et les jeunes.**

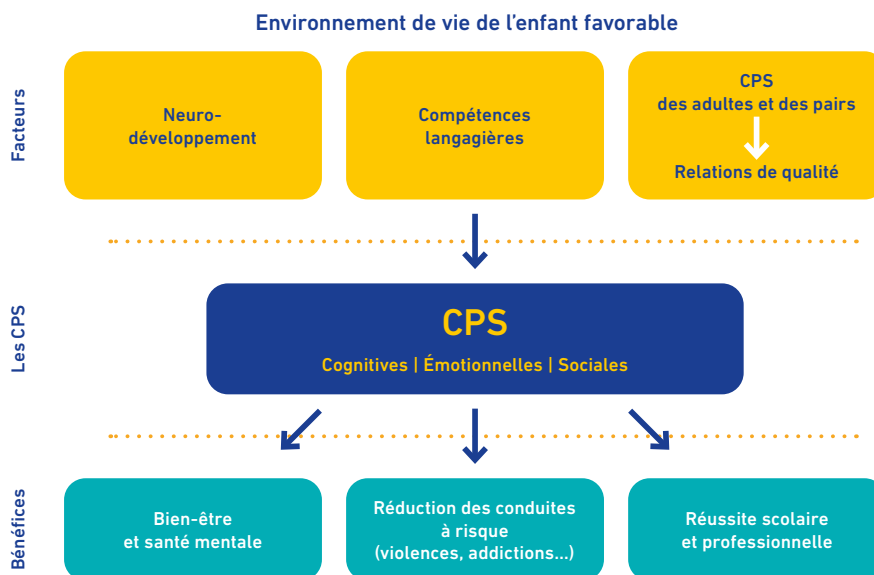
Certains de ces programmes CPS ont démontré des effets positifs sur la consommation de substances psychoactives, les comportements violents, les comportements sexuels à risque, les problèmes de santé mentale, le climat et la réussite scolaire, l'insertion et la réussite professionnelle.

Les CPS se construisent dans l'idéal en fonction des interactions familiales et sociales dès la petite enfance et tout au long de la vie. Il est également possible de les renforcer avec des interventions centrées sur les

CPS, notamment chez les enfants et les jeunes. Cela est rendu possible grâce à des postures et pratiques éducatives spécifiques, et en mettant en place des ateliers éducatifs dédiés, dans des environnements favorables.

Il est particulièrement important que les CPS soient développées à la fois chez les enfants, les jeunes, et chez les adultes en position d'éducation (membres du corps professoral, éducateurs et éducatrices, animateurs et animatrices, parents, etc.).

## Les facteurs et bénéfices du développement des CPS auprès des enfants et des jeunes



## Quelles actions mettre en place pour développer les CPS ?

Des centaines d'interventions de développement des CPS ont été mises en place et étudiées ces 50 dernières années. Ces nombreuses expériences nous permettent de savoir aujourd'hui comment mettre en œuvre des interventions CPS de qualité.

Il existe deux grandes modalités complémentaires pour mettre en œuvre des interventions CPS, pour lesquelles l'adaptation au contexte d'implantation est cruciale :

**1 Utiliser des programmes « clés en main »** dont l'efficacité a été démontrée scientifiquement, de type « Unplugged » (programme CPS pour lutter contre les addictions).

**2 Utiliser des connaissances scientifiques et expérientielles pour construire une nouvelle intervention.**

Quelle que soit la modalité, l'intervention doit contribuer à intégrer le développement des CPS dans le quotidien des enfants et des jeunes.

## Principaux facteurs pour des interventions CPS de qualité

Toutes les interventions CPS ne se valent pas. Ces dernières années, des facteurs communs favorisant leur qualité ont été identifiés. Ces recherches ont permis d'isoler les facteurs favorables suivants :

### Dans les pratiques courantes d'éducation

**1 Développer ses propres CPS en tant qu'adulte.**

**2 Mettre en place des activités CPS en routine dans la vie quotidienne.** Par exemple : pour commencer la journée, demander aux enfants leur « météo des émotions ».

**3 Utiliser une pédagogie active** (favorisant la participation des enfants), **expérientielle** (basée sur l'expérience vécue des enfants) et **positive** (fondée sur des relations soutenantes et bienveillantes avec et entre les enfants) : jeux de rôle, analyses de situations vécues, entretiens d'explicitation...

#### Durant des activités CPS spécifiques

- 4 **Avoir un objectif d'apprentissage CPS explicite.**  
Avant chaque séance, l'intervenant·e doit expliquer aux enfants quelle CPS sera plus particulièrement travaillée : « *Aujourd'hui nous allons travailler sur la résolution de conflits...* »
- 5 **Mettre en œuvre des activités CPS formelles de qualité, des ateliers fondés sur des connaissances acquises,** qui travaillent les 3 types de compétences (cognitives, émotionnelles et sociales), qui s'inscrivent dans la durée, dans un parcours d'apprentissage cohérent, et qui s'appuient sur des supports pédagogiques. Par exemple : une séance de jeu de rôle sur la résolution de conflits qui s'appuie sur des fiches, dans le cadre d'un cycle d'ateliers sur les 3 types de compétences psychosociales.
- 6 **Inscrire ces interventions dans un projet collectif de qualité :** formation et accompagnement des intervenant·es et constitution d'une équipe projet avec les parties prenantes (intervenant·es auprès des enfants / jeunes, personnel et direction de la structure, parents...).

## L'engagement de la France pour le développement des CPS

**En 2022 a été lancée une stratégie nationale multisectorielle de développement des compétences psychosociales de tous les enfants et jeunes de 3 à 25 ans. Elle comprend un programme sur 15 ans porté par 8 ministères chargés de la Santé et de la Prévention, des Solidarités, de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, des Sports, de l'Enseignement supérieur, de l'Agriculture, du Travail, de la Justice, et plus récemment par le ministère de la Culture.**

Cette stratégie a donné lieu à l'instruction interministérielle du 19 août 2022 : « *Le développement des CPS dès le plus jeune âge doit se penser comme un appui et un apprentissage continu, à intégrer dans le quotidien des enfants et des jeunes à tous les temps de vie.* »<sup>1</sup>

À cet effet, la stratégie interministérielle prévoit une coordination territoriale de sa mise en œuvre et l'accompagnement des professionnel·les, avec notamment « un plan national de formation initiale et continue dans chaque secteur ».

L'ambition de cette stratégie est de permettre à tous les enfants et jeunes de développer leurs CPS, notamment par des interventions de qualité avec une large diversité de professionnel·les : le corps professoral,

les éducateurs et éducatrices et l'ensemble des personnes en position d'éducation. Dans cette perspective, et avec la volonté de développer une culture commune, plusieurs supports d'expertise et d'information sur les CPS seront produits pour favoriser la mise en place de la stratégie sur le terrain dans les milieux scolaires et extrascolaires.



**Cette stratégie nationale a pour finalité que la génération 2037 soit la première à grandir dans un environnement continu de soutien au développement des CPS.**

<sup>1</sup> Instruction interministérielle N°DGS / SP4 / DGCS / DGESCO / DJEPVA/DS / DGEFP / DPJJ / DGEIP / DGER / 2022/131 du 19 août 2022 relative à la stratégie nationale multisectorielle de développement des compétences psychosociales chez les enfants et les jeunes – 2022-2037.

## Pour aller plus loin

### **Santé publique France. Les compétences psychosociales : état des connaissances scientifiques et théoriques.**

Saint-Maurice : Santé publique France, 2022. 135 p.

Disponible à partir de l'URL :

[Les compétences psychosociales : état des connaissances scientifiques et théoriques \(santepubliquefrance.fr\)](https://santepubliquefrance.fr/les-competences-psycho-sociales-etat-des-connaissances-scientifiques-et-theoriques)

### **Santé publique France. Les compétences psychosociales : un référentiel pour un déploiement auprès des enfants et des jeunes.**

Synthèse de l'état des connaissances scientifiques et théoriques réalisé en 2021.

Saint-Maurice : Santé publique France, 2022. 37 p.

Disponible à partir de l'URL :

[Les compétences psychosociales : un référentiel pour un déploiement auprès des enfants et des jeunes. Synthèse de l'état des connaissances scientifiques et théoriques réalisé en 2021 \(santepubliquefrance.fr\)](https://santepubliquefrance.fr/les-competences-psycho-sociales-un-referentiel-pour-un-deploiement-aupres-des-enfants-et-des-jeunes)

### **Parmi les expertises collectives de l'Inserm relatives à la santé des enfants et des jeunes**

Inserm. Conduites addictives chez les adolescents. Usages, prévention et accompagnement. Collection Expertise collective, Inserm, Paris, 2014. 482 p.

Disponible à partir de l'URL :

<https://www.ipubli.inserm.fr/handle/10608/5965>

### **Séminaire « Développement des compétences psychosociales des enfants et des jeunes : un référentiel pour favoriser un déploiement national », 14 et 15 décembre 2021.**

Disponible à partir de l'URL :

[Séminaire 'développement des compétences psychosociales des enfants et des jeunes : un référentiel pour favoriser un déploiement national', 14 et 15 décembre 2021 \(santepubliquefrance.fr\)](https://santepubliquefrance.fr/seminaire-developpement-des-competences-psycho-sociales-des-enfants-et-des-jeunes-un-referentiel-pour-favoriser-un-deploiement-national-14-et-15-decembre-2021)

### **Instruction interministérielle relative à la stratégie nationale multisectorielle de développement des compétences psychosociales chez les enfants et les jeunes – 2022-2037.**

N° DGS/SP4/DGCS/DGESCO/DJEPVA/DS/DGEFP/DPJJ/DGESIP/DGER/ 2022/131

Disponible à partir de l'URL (p. 83-101) :

<https://sante.gouv.fr/fichiers/bo/2022/2022.18.sante.pdf>



| SUIVEZ-NOUS SUR >>     

[www.santepubliquefrance.fr](http://www.santepubliquefrance.fr)

EPICEUM



# CONTRIBUTEURS

## Remerciements

La Commission « qualité de vie, culture et solidarité » du CESER de La Réunion remercie les personnes auditionnées dans le cadre de ce rapport pour la richesse et la qualité des échanges et contributions.

**M. Jean-François BEAULIEU**

Membre du CCEE

**M. Max BELLEVISÉE**

Président des CEMEA

**M. Patrice BOYER**

Président de la Ligue de l'Enseignement (Ex FOL)

**M. Loïc DAMEY**

Mouvement associatif de La Réunion et son chargé de mission

**M. Serge FABRESSON**

Agent DJSCS retraité

**M<sup>me</sup> Annielle GUÉZELO**

Directrice de la Culture à la Commune de Saint-Joseph

**M. Benoît MOREL**

Délégué départemental à la Vie associative de la DRAJES

**M. Jean-Paul NANGUET**

Mouvement associatif de La Réunion et son chargé de mission

**M<sup>me</sup> Lorraine NATIVEL**

2e vice-présidente du Conseil régional de La Réunion, déléguée à la lutte contre l'illettrisme

**M. AI RAMALINGOM**

Chargée de mission de l'Université rurale de l'océan Indien

**M. Mario SERVIABLE**

Membre du CCEE

**M. Brian TOURRÉ**

Chargé de mission prévention addiction et lutte contre les discriminations à la Préfecture de La Réunion

## Composition de la commission « qualité de vie, culture et solidarité »

### Membres composant la commission au moment de l'adoption de ce rapport :

#### Par ordre alphabétique

M<sup>me</sup> Jasmine BÉTON-MATAUT . . . . . 3<sup>e</sup> collègue  
au titre du secteur de la famille et des droits des  
femmes par l'associations œuvrant pour les droits  
des femmes.

M. Marcel BOLON . . . . . 1<sup>e</sup> collègue  
au titre du secteur agricole et agroalimentaire  
par la Confédération générale des planteurs et  
éleveurs de La Réunion (CGPER).

M<sup>me</sup> Nicole CHON-NAM. . . . . 3<sup>e</sup> collègue  
au titre des conditions de vie par les  
organisations caritatives et associations  
de chômeurs.

M<sup>me</sup> Monique CAUMES . . . . . 3<sup>e</sup> collègue  
au titre du Chambre régionale de l'économie  
sociale et solidaire (CRESS).

M<sup>me</sup> Patricia DOXVILLE . . . . . 2<sup>e</sup> collègue  
au titre de la Fédération autonome de la fonction  
publique (FAFP).

M<sup>me</sup> Gina LAYEMAR . . . . . 2<sup>e</sup> collègue  
au titre de la Confédération française  
démocratique du travail (CFDT).

M<sup>me</sup> Céline LUCILLY, vice-Présidente. . . 3<sup>e</sup> collègue  
au titre du secteur de la famille et des droits  
des femmes par l'Union départementale des  
associations familiales (UDAF).

M<sup>me</sup> Sandra MENUUEL . . . . . 2<sup>e</sup> collègue  
au titre de la Confédération générale du travail  
de La Réunion (CGTR)

M. Rodolphe MONNERIE, vice-président . . 1<sup>e</sup> col.  
au titre du secteur des services par accord  
entre la Fédération bancaire française  
(FBF), la Caisse régionale du crédit agricole  
mutuel de La Réunion (CRCAM) et la Caisse  
d'épargne (CÉPAC).

M. Stéphane NICAISE, Président . . . . . 3<sup>e</sup> collègue  
au titre des conditions de vie par les organismes  
privés sanitaires et sociaux, d'éducation populaire  
et d'insertion par l'activité économique (URIOPSS,  
URSIAE et AREP).

M<sup>me</sup> Aude PALANT-VERGOZ . . . . . 3<sup>e</sup> collègue  
au titre des conditions de vie par les organisation  
des consommateurs

M<sup>me</sup> Cendrine PEIGNON . . . . . 2<sup>e</sup> collègue  
au titre de la Fédération syndicale unitaire (FSU)

#### **N.B. :**

- 1<sup>er</sup> collègue, entreprises et activités  
professionnelles non salariées ;
- 2<sup>e</sup> collègue, syndicats de salariés ;
- 3<sup>e</sup> collègue, vie collective ;
- 4<sup>e</sup> collègue, personnalité qualifiée.

# TABLE DES FIGURES

Figure 1. INSEE, *taux de chômage de 2014 à 2021*. . . . . p. 19

Figure 2. Population à La Réunion de 1840 à 2020 (source des données, INSEE). . . . . p.20

Figure 3. Diagnostic de la jeunesse réunionnaise. . . . . p.32

Figure 4. Courbe de Heckman. Investir dans la petite enfance est la meilleure garantie pour le futur (d'après James HECKMAN et Dimitri MASTEROV, 2007, prix Nobel d'économie).  
Source : CESER de La Réunion, Design system in « Faire de La réunion du millenium un territoire de citoyenneté positive et *un territoire de défi éducatif* », 2020, p.24. . . . . p.33

Figure 5. Actions proposées dans le cadre d'un continuum éducatif. Source : Design system in CESER de La Réunion, « Faire de La réunion du millenium un territoire de citoyenneté positive et *un territoire de défi éducatif* » 2020, p.27,. . . p.33

Figure 6. Philippe CARRÉ, « Triptyque de " l'apprenance " », 2005.

Figure 7. *Bew web agency*, page internet « Hierarchiser les besoins de vos clients grâce à la pyramide de Maslow », 2023. . . . . p.40

Figures 8 et 9. INSEE, communiqué de presse « À La Réunion, un quart des jeunes ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation en 2021 », 2022 (dernière consultation le 18/08/2022). . . . . p.44

# ACRONYMES & SIGLES

ARS : Agence régionale de la santé.	CNAJEP : Comité national des associations de jeunesse et d'éducation populaire.
AFOM : atouts, faiblesses, opportunités, menaces (matrice).	CPOM : conventions pluri-annuelles d'objectifs et de moyens.
APR : Association pour la promotion rurale.	CRAJEP : Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire.
ARCA : Association réunionnaise des cours pour adultes.	CRESS : Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire.
AREP : Association réunionnaise d'éducation populaire.	CRIJ : Centre régional d'information jeunesse.
ARESS : Association réunionnaise d'éducation sanitaire et sociale.	CRVA : Conférence régionale de la vie associative.
BAFA : brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.	CTER : charte territoriale des engagements réciproques (entre le MAR, l'État et les collectivités territoriales).
BPJEPS : brevet professionnel jeunesse éducation populaire et sport.	DAC : Direction des affaires culturelles de la réunion.
C.P.S. : compétences psycho-sociales.	DEAL : Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement.
CTAP : Conférence territoriale de l'action publique.	DEETS : Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités.
CAF : Caisse d'allocations familiales.	DRAJES : Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports.
CAP : Club animation prévention.	EPCI : Établissement public de coopération intercommunale.
CCEE : Conseil de la culture de l'éducation et de l'environnement.	EP: éducation populaire.
CEMEA : Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active.	FEDEP : Fédération dionysienne d'éducation populaire.
CESE : Conseil économique, social et environnemental.	FER : Formation éducation recherche.
CESER : Conseil économique, social et environnemental régional.	
CEVIF : Collectif pour l'élimination des violences intrafamiliales.	
CGSS : Caisse générale de sécurité sociale.	

HCCP : Haut conseil de la commande publique.

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques.

*ISO : International organization for standardization*, traduit de l'anglais par « organisation internationale de normalisation ».

MAR : Mouvement associatif de La Réunion.

*NEET : not in education, employment or training (personnes sans emploi ne poursuivant pas d'études et ne suivant pas de formation)*

OI : océan Indien.

OMS : Organisation mondiale de la santé.

OB : orientations budgétaires.

PEC : parcours emploi compétence.

PREP : plan régional de l'éducation populaire.

QCS : qualité de vie, culture et solidarité (commission du CESER Réunion).

RSA : revenu de solidarité active.

RSE : responsabilité sociétale des entreprises.

SRDEII : schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation.

SSBE : sport, santé et bien-être.

SAR : schéma d'aménagement régional.

SREPEN : Société réunionnaise pour l'étude et la protection de l'environnement.

TDE : territoire de défi éducatif (du rapport « Faire de La Réunion du millénum un territoire à citoyenneté positive et un territoire de défi éducatif », CESER de La Réunion, juillet 2020).

UDAF : Union départementale des associations familiales.

# BIBLIOGRAPHIE

CCEE de La Réunion, « Le champ associatif de l'éducation populaire à La Réunion - Aspects historiques, problématiques actuelles et perspectives », 2011.

CCEE de La Réunion, « Reconnaissances », collection « La Réunion d'Hier à aujourd'hui », 2022.

CESE, MM. Christian CHEVALIER et Jean-Karl DESCHAMPS, avis « L'éducation populaire, une exigence du XXI<sup>e</sup> siècle », 2019, (p.19).

CESER de La Réunion, « Notre manière réunionnaise d'agir pour faire territoire(s), faire société : informer, bâtir et transmettre », 2019

CESER de La Réunion, « Faire de La Réunion du millénum un territoire de citoyenneté positive et un territoire de défi éducatif », 2020.

CESER de La Réunion, « Notre système de santé malade de ses paradoxes ? », juin 2013.

CESER de La Réunion, « Diabète et santé publique à La Réunion : comment transformer un cercle vicieux en cercle vertueux ? », 2014.

CESER de La Réunion, « Le défi de l'union de tous les acteurs du territoire face au vieillissement de la population réunionnaise », 2019.

CESER de La Réunion, « Et maintenant la voie des (im)possibles – panser le présent, penser demain – seconde contribution covid-2019 », novembre 2020.

CESER de La Réunion, « Contribution du CESER : Territoire de Citoyenneté Positive – Territoire de Défi Éducatif », mis en ligne : juillet 2020.

CESER de La Réunion, Prévention et lutte contre le décrochage : un enjeu pour la société réunionnaise », rapport du 1er décembre 2017

<https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2019-2-page-15.htm#no2>

CNAJEP, Charte de l'éducation populaire, 2005.

Forum des acteurs de la formation digitale, M. Jean VANDERSPELDEN, fiche de lecture sur le site internet sur l'édition de Philippe CARRÉ, *De la formation à l'apprenance*, Dunod, 2020.

INSEE, « L'essentiel sur... La Réunion » (dernière consultation le 15 juillet 2022).

INSEE, M. Pierre THIBAUT, « Un enfant sur dix dans une famille recomposée – Familles avec enfant(s) mineur(s) à La Réunion en 2018 », 2020 (dernière consultation le 17 juillet 2023).

INSEE, « Tableau de bord de la conjoncture : La Réunion » (dernière consultation le 29 juillet 2022).

M<sup>me</sup> Claire GRANGÉ pour l'INSEE, « Le taux de pauvreté reste stable en 2018 à La Réunion – Niveau de vie et pauvreté en 2018 à La Réunion » (d.c. le 12 avril 2022).

INSEE, « L'essentiel sur... La Réunion », 26 janvier 2022, d.c. le 15 juillet 2022.

INSEE, « Tableau de bord de la conjoncture : La Réunion », d.c. le 29 juillet 2022.

INSEE, « Forte croissance de l'emploi public, malgré une chute des contrats aidés en fin de période – L'emploi public de 2011 à 2018 à La Réunion », dernière consultation, 6 juillet 2022.

M. Daniel AH-SON ainsi que M<sup>mes</sup> Anne JONZO et Nathalie POLEYA de l'INSEE, « Au 2e trimestre 2021, l'emploi salarié continue d'augmenter », note de conjoncture régionale, d.c. le 18 août 2022.

*Les Échos*, Bernard GROLLIER, « L'illettrisme se maintient à un niveau élevé à La Réunion », 2021 (dernière consultation le 16 juillet 2023).

[lien E 404] <https://www.santepubliquefrance.fr/content/download/414261/3369350> (dernière consultation le 19 juillet 2022).

Mangue et solidaire « vers une boutique coopérative et solidaire », site internet (dernière consultation le 17 octobre 2023).

Pacte du pouvoir de vivre, site internet. Une étude lancée par le CRAJEP et le CCEE en 2009.

Sénat, « L'égalité des chances, jalon des politiques de jeunesse – VI. Les jeunes en difficulté d'insertion : la nécessité d'un accompagnement plus efficace », rapport d'information (dernière consultation, 12 avril 2022).

Vie publique, Direction de l'information légale et administrative, « Qu'est-ce qu'une Conférence territoriale de l'action publique ? ».

Fondation Abbé Pierre, « État du mal-logement à La Réunion : la Fondation dévoile son éclairage régional » (d.c. le 10 juin 2022)

Santé publique France, « Les compétences psycho-sociales : définition et classification », publié en ligne le 18 janvier 2022 (d.c. le 29 juillet 2022).

Imaz press, « Un Réunionnais sur deux en situation de surpoids. Journée mondiale de lutte contre l'obésité : le CHU se mobilise », article du 3 mars 2022 (dernière consultation le 5 octobre 2022).

ORS La Réunion, « La nutrition - santé à La Réunion, tableau de bord », décembre 2018.

Préfet de la Région Réunion, « La restauration collective réunionnaise et la mise en œuvre de la loi ÉGALIM », article en ligne du 27 octobre 2021 (d.c. le 13 juin 2022)

Ministère de l'agriculture, « Pourquoi sortir du glyphosate ? », article en ligne, 11 jan. 2021

M<sup>me</sup> Caroline MEGGLÉ pour Localtis, « En Nouvelle-Aquitaine, la région copilote avec l'État un pacte pour une alimentation durable et locale », publié le 25 mai 2022 par Banque des territoires, Caisse des dépôts et consignations (d.c. le 10 juin 2022).

Organisation mondiale de la santé, Genève, « *Life skills education for children and adolescents in schools introduction and guidelines to facilitate the development and implementation of life skills programmes* » (traduit de l'anglais par « Éducation aux compétences de vie pour les enfants et les adolescents dans les écoles : introduction et lignes directrices pour faciliter le développement et la mise en œuvre des programmes de compétences de vie »), programme sur la santé mentale, 1997 (d.c. le 18 août 2022).

Les éditions de la Maison des Associations du Port, Les cahiers de l'éducation populaire, (décembre 2010).

<https://www.lesechos.fr/pme-regions/oultre-mer/lillettrisme-se-maintient-a-un-niveau-eleve-a-la-reunion-1344828> (dernière consultation le 16/07/2023).

[https://www.insee.fr/fr/statistiques/4482473#figure6\\_radio1](https://www.insee.fr/fr/statistiques/4482473#figure6_radio1) (dernière consultation le 15/07/2022).

<https://www.santepubliquefrance.fr/content/download/414261/3369350>

## BIBLIOGRAPHIE

---

(dernière consultation le 19/07/2022).

<https://www.mangue-et-solidaire.re/>  
(dernière consultation le 18/10/2022).

<https://www.fffod.org/s-informer/article/de-la-formation-a-l-apprenance-philippe-carre-dunod-2020> (dernière consultation le 18/10/2022).

[https://www.seine-et-marne.gouv.fr/contenu/telechargement/24602/195416/file/charte\\_education\\_populaire.pdf](https://www.seine-et-marne.gouv.fr/contenu/telechargement/24602/195416/file/charte_education_populaire.pdf)  
(dernière consultation le 18/10/2022).

<https://www.pactedupouvoirdevivre.fr/>

<https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2019-2-page-15.htm#no2>  
(dernière consultation le 18/10/2022).







**Contribution élaborée par la Commission « qualité de vie, culture et solidarité » du Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) de La Réunion.**

**Président :** M. Dominique VIENNE.

**Vice-président :** M. Stéphane NICAISE.

**Directrice :** M<sup>me</sup> Valérie FERRERE.

**Chargé d'étude :** M. Nadessen APAVOU.

**Directeur de la publication :** M. Dominique VIENNE.

**Photographes et / ou Illustrateurs :**

*Unsplash :* Kabita DARLAMI (p. 1), Remi BOUDOUSQUIE (p. 4, 14, 16 et 17), Syed ALI (p. 23) ;

*Design system :* p. 34 et 35 ;

*Canva :* p. 5, 10, 26, 32 et 38 ;

*NC :* p. 19, 20, 25 et 45 ;

*INSEE :* p. 21, 22 et 48 ;

*Pexels :* Christina MORILLO (p. 28), Katerina HOLMES (p. 40) ;

*Bew web agency :* p. 42 ;

*Région Réunion :* Frédéric BUER (p. 44).

**Conception et réalisation :**

CESER Île de La Réunion, octobre 2023, version 1.6.

2023  
50<sup>ème</sup>  
*anniversaire du*  
CESER  
ÎLE DE LA RÉUNION

**CESER**  
ÎLE DE LA RÉUNION

**CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL  
ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL**

73, boulevard du Chaudron  
97490 SAINTE-CLOTILDE



0262 979 630



Ceser-reunion.fr



**S'abonner à « L'actu. du CESER »,  
la lettre d'information mensuelle pour suivre  
toutes les actualités.**



Facebook    LinkedIn    Youtube



**REGION REUNION**

**OUVRIR LA VOIE,  
ÉCLAIRER LA DÉCISION,  
PARTICIPER À L'ACTION PUBLIQUE**